

AMAILLOUX

- BULLETIN MUNICIPAL -



**RETROSPECTIVE
2021**

SOMMAIRE

04

EDITO

27

INFORMATIONS DIVERSES

COMPTEUR LINKY	27
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITOIRE	28
PARC NATUREL REGIONAL.....	29
DOSSIER SPECIAL "Eau"	30

33

ASSOCIATIONS COMMUNALES

L'école l'Ajonc et le Roseau	33
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)	34
L'Association des Parents d'Elèves (APE)	36
Club Sportif Amailloux (CSA)	38
Comité des fêtes	39
Club Amailloux Détente	41
Association Intecommunale Sports Loisirs	44
Amicale des donneurs de sang	45
Les randonnées gâtinaises	47
Le Foyer des jeunes	47
Union des anciens combattants	48
La Bie qui chante	48
On est dans les temps	49
Club de tarot	50
Pour la Protection des Bois d'Amailloux – Chiché	51
Au delà des apparences	52

05

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission finances	5
Commission voirie	7
Commission bâtiment	11
Commission environnement & cadre de Vie	14
Commission communication & vie associative	18
Commission services aux personnes	22
Conseil municipal des jeunes	23
Dispositif Argent de Poche	26

53

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les Artisans et Commerçants	53
Tarifs Location des Salles Municipales	54
Etat Civil	55





EDITO DU MAIRE

Par Nathalie BRESCIA, maire



Chers
LECTEURS,

Fête d'Halloween du Conseil Municipal des Jeunes, soirée de Noël de l'Association des Parents d'Elèves, 14 Juillet et marche gourmande du Comité des Fêtes, petits marchés devant la supérette... quel plaisir de voir la vie communale associative reprendre ! Des manifestations auxquelles vous serez sans doute sensibles, tant le lien social a pu manquer à bon nombre d'entre nous ces derniers temps. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour relancer cette dynamique.

Durant l'année écoulée, plusieurs chantiers ont pris fin. Citons par exemple, l'achèvement de la réhabilitation de la déchèterie (remise en état du local du gardien, reprise des voiries, mise en sécurité incendie) par la CCPG et la création du nouveau site Internet de la commune, en partenariat avec les services intercommunautaires.

D'autres, portés par la municipalité, ont démarré, notamment le chantier de réaménagement de la rue de la Touche et d'aménagement finalisé du lotissement du Terrier. Un projet conséquent pour la commune, notamment d'un point de vue financier, mais indispensable si nous voulons essayer d'attirer de nouveaux habitants sur la commune, maintenir nos services à la population, alimenter notre tissu associatif. Au fil de ces pages, vous découvrirez les autres travaux qui se sont déroulés, ceux qui sont en cours et les actions envisagées. Vous trouverez aussi des informations sur des démarches engagées par d'autres instances (Pays de Gâtine, CCPG, ...) auxquelles la commune s'associe.

Je tiens particulièrement à remercier les membres du Conseil Municipal et non élus, qui s'impliquent notamment au sein des commissions communales, qui sont force de proposition et qui osent parfois vous surprendre à travers des décorations originales, visibles de-ci delà au hasard des massifs fleuris. Sans oublier, les membres fidèles et assidus du Centre Communal d'Action Sociale, et les énergiques membres du Conseil Municipal des Jeunes, rarement à court d'idées ! Des élus qui seront particulièrement mobilisés en 2022, année des élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin). Toute ma gratitude également aux agents communaux : renforts essentiels lors des manifestations associatives, ils s'activent au quotidien pour que votre commune soit entretenue, accueillante et que vous vous y sentiez "benaïse".

Au nom de toute l'équipe communale, je vous souhaite une excellente année 2022 : libre, festive, ensoleillée et constructive !

**Rendez-vous
pour la cérémonie
des vœux
le 21 janvier 2022
à 19h30**

Nathalie Brescia
Meilleurs vœux

COMMISSION FINANCES

Par Nathalie BRESCIA, maire

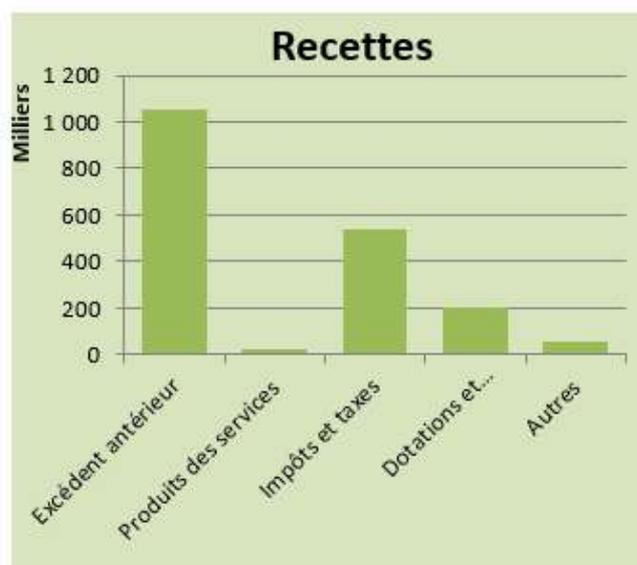
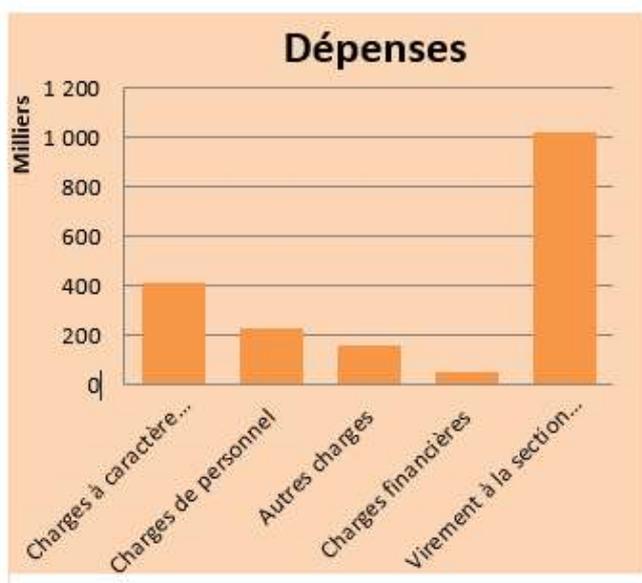


ANNEE 2021

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ⁽¹⁾

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	412 935	Excédent antérieur	1 050 945
Charges de personnel	225 690	Produits des services	24 265
Autres charges <i>(ex : sécurité incendie, SIVU, reversements CCPG, subventions associations, dégrèvements, indemnités, attribution de compensation CCPG, ...)</i>	160 220	Impôts et taxes	537 477
Charges financières	51 466	Dotations et subventions	206 300
Virement à la section investissement (CAF)	1 024 949	Autres <i>(ex : locations communales, remboursements,...)</i>	56 273
	1 875 260		1 875 260

⁽¹⁾ : selon budget prévisionnel 2021



Répartition des principales charges de fonctionnement (hors personnel) selon prévisionnel 2021



- Voirie (entretien voies, réseaux, fournitures, location matériels, fauchage, broyage, PATA,...)
- Entretien du bâti communal (ex : logements, salles, fourniture petit équipement...)
- Consommation énergétique (ex : éclairage, eau, combustibles, carburants ...)
- Entretien des espaces verts (ex : tonte, débroussaillage, nettoyage ...)
- Taxes foncières
- Prestations extérieures (ex : gestion des déchets, maintenance)
- Assurances
- Communication extérieure (ex : cérémonies, bulletin municipal...)
- COVID 19



COMMISSION FINANCES

Par Nathalie BRESCIA, maire

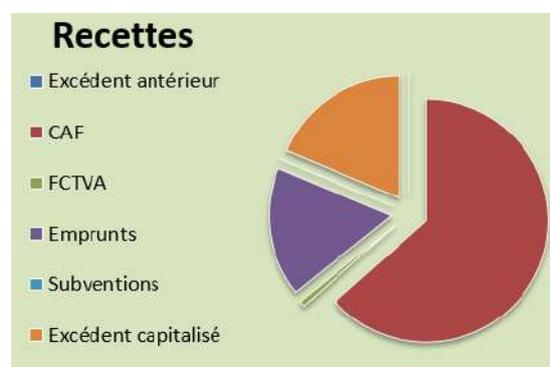
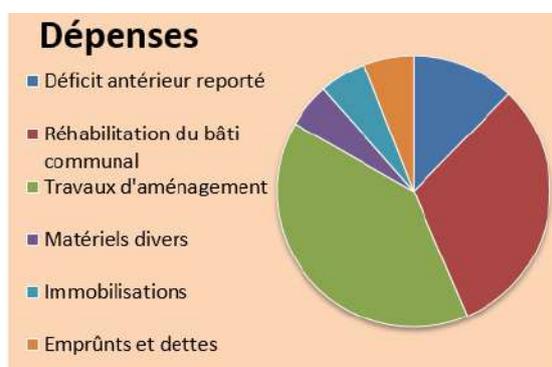


ANNEE 2021

BUDGET D'INVESTISSEMENT ⁽¹⁾

DEPENSES		RECETTES	
Déficit antérieur	198 706	Excédent antérieur	-
Réhabilitation du bâti communal <i>(bar restaurant, Mairie, porche du Haut Château, salle multi-activités, réhabilitation atelier municipal, rénovation énergétique logements, Eglise...)</i>	505 818	Virement de la section de fonctionnement (CAF)	1 024 949
Travaux d'aménagement <i>(aménagement rue de la Touche, éclairage Futaie /Liberté, espace de la Touche, terrain multisport...)</i>	641 946	FCTVA (retour sur investissement) et amortissement	12 510
Acquisition de matériels divers <i>(tondeuse, parc automobile communal...)</i>	85 463	Emprunt (dont chantier Rue de la Touche)	278 528
Immobilisations	90 000	Subventions	-
Emprunts et dettes	95 036	Excédent capitalisé	300 982
	1 616 969		1 616 969

⁽¹⁾ : selon budget prévisionnel 2021



Le budget global 2021 s'élève à 3 492 229 €, réparti à 53% sur le fonctionnement et à 47% sur l'investissement. Un budget qui fait apparaître un emprunt permettant le financement du projet de réhabilitation de la rue de la Touche, mais qui n'alourdit pas l'endettement communal, puisque des emprunts antérieurs arrivent à terme sur 2021 et 2022.

La Capacité d'Autofinancement (CAF), qui permet de dégager de l'investissement, reste conséquente, puisqu'elle représente 63% des recettes d'investissement. Elle est essentielle pour financer les futurs projets, au regard des subventions qui s'amenuisent, notamment sur les chantiers de voirie, pourtant incontournables. Les recettes d'imposition ont augmenté en valeur absolue, en raison d'une procédure compensatrice visant à transférer une partie des recettes départementales (perçues sur le foncier bâti) vers les communes.

Du côté de l'investissement, 40% des dépenses sont affectés aux travaux d'aménagement, principalement dans le secteur de la voirie, et 31% à la réhabilitation du bâti et du cadre de vie. Rappelons que les taux communaux d'imposition se maintiennent.



COMMISSION VOIRIE

Par Patrick LIAUD, 1er adjoint



De nombreux travaux de voirie ont vu le jour au cours de cette année 2021.

Si le plus ambitieux d'entre eux reste sans nul doute l'aménagement de la rue de la Touche et du lotissement du Terrier, nous avons également poursuivi notre volonté d'entretenir et améliorer la voirie communale autour de trois axes majeurs :

UN ENTRETIEN RÉGULIER DES VOIES COMMUNALES :

Une consultation a eu lieu au printemps dernier, afin de choisir un prestataire sur 3 ans pour l'entretien annuel des accotements, le broyage des fossés et l'élagage des haies. Intervenant déjà sur la commune depuis plusieurs années, c'est Cyril FRAGU qui a été retenu au vu de la proposition qu'il a formulée. A noter que cinq prestataires ont répondu à cette consultation qui faisait référence à un cahier des charges très précis.

Le coût annuel de cette prestation s'élève à 16 334,40 € TTC.

En ce qui concerne l'entretien de la bande de roulement, la commission voirie avait opté cette année pour deux procédés de réfection : le point à temps automatique (PATA) et l'enrobé projeté.

La première technique offre l'avantage de couvrir l'ensemble des voies communales mais nécessite, chaque année, un entretien régulier. C'est l'entreprise CHARIER TP de Combrand qui est intervenue pour la 3ème année.

Près de 10 tonnes ont été nécessaires pour un montant de 7 624,76 € TTC.

Action coûteuse mais plus durable dans le temps, l'entreprise TECHNIROUTE a réalisé l'enrobé projeté sur des routes plus ciblées et faïencées.

Le coût de la prestation s'élève à 7 920 € TTC.

Pour entretenir au mieux la bande de roulement, il convient aussi d'accorder une attention toute particulière à l'entretien des fossés, facilitant ainsi l'écoulement des eaux pluviales.

CURAGE DES FOSSÉS, AMÉNAGEMENT ET CRÉATION D'ENROBÉS :

Curage des fossés : comme lors du précédent mandat, nous avons opté pour une campagne de curage des fossés sur 3 ans, divisant ainsi la commune en 3 zones, afin de couvrir l'ensemble des voies communales. C'est l'entreprise CHARRON TP de la Chapelle Bertrand qui a été retenue et son intervention a eu lieu du 21 au 30 septembre sur la zone 1 (ouest d'Amilloux). Plus de 25 km de fossés ont fait l'objet d'un curage durant ces 8 journées.

Ce rythme élevé a pu être réalisé grâce aux agriculteurs qui ont donné de leur temps et sont intervenus en appui du camion des transports DURANCEAU, afin d'assurer une continuité lors des transferts de terre collectée.

Pour information, la zone 1 concerne les voies communales traversant les lieux-dits : la Châtaigneraie, Villebouin, les Arnolières, les Bordes, l'Epinau, Fougérit, la Roche, la haute Roche, le petit Amilloux, la Guillère.



Le montant de ces travaux de curage (transport compris) s'élève à 19 715 € TTC.



COMMISSION VOIRIE

Par Patrick LIAUD, 1er adjoint



- **Travaux en bicouche rue de la Garenne** : au printemps dernier, nous avons profité des travaux demandés par la communauté de communes de Parthenay Gâtine sur le réseau assainissement pour faire réaliser une réfection de la bande de roulement et des trottoirs rue de Gâtine.

Le montant de ces travaux réalisés par l'entreprise M'RY de Parthenay s'élève à 3781,94 € TTC.



- **Création d'enrobés sur parkings** : des aménagements ont eu lieu cet automne afin d'optimiser les places de stationnement près du parking du garage « Amailloux Auto » et des habitations environnantes.

Le montant des travaux réalisés par l'entreprise PELLETIER TP de Cerizay s'élève à 8 002,87 € TTC.

De même, un parking a été aménagé près du pôle laboratoire, supérette et restaurant scolaire. Ce dernier est réservé plus particulièrement au personnel de ces 3 entités alors que le parking situé Grand'rue est destiné à accueillir les clients de la supérette.

Le coût des travaux pour ce parking, réalisé également par l'entreprise PELLETIER TP, s'élève à 5 582,51 € TTC.



Des travaux de marquage au sol ont été réalisés plusieurs semaines plus tard au niveau de ces parkings ainsi que sur celui de la zone artisanale.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise SIGN'86. Le montant s'élève à 546,06 € TTC.

Cela n'a bien sûr pas échappé aux habitants de Puyravault, des Sauzes et ceux de la route menant au lieu-dit « l'Indicateur » en raison de la gêne occasionnée mais il était bien nécessaire de remettre à neuf le réseau des canalisations d'eau potable qui montrait de dangereux signes de vieillissement matérialisés de temps en temps par des fuites d'eau. Ces travaux de renouvellement ont été organisés par le Syndicat des Eaux du Val de Thouet (SEVT), en charge de l'eau potable sur notre commune. C'est l'entreprise THIOLLET TP d'Airvault qui, entre le 14 juin et le 30 septembre, a réalisé les travaux. Nous avons profité de la présence de cette entreprise sur notre commune pour réaliser des revêtements en bicouche, suite à des résolutions en interne d'écoulement d'eaux pluviales.

Le montant de ces travaux en bicouche s'élève à 2 602,20 € TTC.

A noter que la ruelle communale située au niveau de l'habitation 61 Grand'Rue a fait l'objet d'un revêtement bicouche.

Le coût de cette opération est de 2 691,37 € TTC.



COMMISSION VOIRIE

Par Patrick LIAUD, 1er adjoint



AMÉNAGEMENTS DE LA RUE DE LA TOUCHE ET DU LOTISSEMENT « LE TERRIER », UN CHANTIER D'ENVERGURE :

Après plusieurs mois d'études menées par le maître d'œuvre, le cabinet SIT&A de Niort a lancé la consultation auprès des entreprises au cours du printemps dernier. A l'issue de cette étape, c'est le groupe EIFFAGE qui a été désigné pour assurer les travaux. Le vaste chantier d'aménagement de la rue de la Touche et du lotissement du Terrier est alors entré dans la phase « travaux » depuis le 6 septembre dernier.

Des conditions météorologiques favorables ont permis à l'entreprise EIFFAGE de travailler de façon sereine et de respecter jusqu'à présent le planning fixé.

Au niveau du lotissement du Terrier, quelques semaines devraient suffire à un quasi achèvement des travaux. Citons déjà ce qui a été réalisé (principales actions) :

- rebornage de chaque parcelle,
- inspection des réseaux d'eaux usées et pluviales,
- empierrement de la chaussée et des trottoirs,
- mise à niveau des ouvrages au sol,
- reprise de l'alignement des coffrets électriques / dépose des coffrets pavillonnaires,
- installation d'une réserve incendie (bâche de 120 m³ d'eau) en remplacement des 3 poteaux incendie dont le débit était nettement insuffisant
- installation d'une clôture de sécurisation autour de la réserve incendie,
- coulage des bordures moulées et des massifs d'éclairage,
- installation d'un éclairage à détection/variation avec système à LED sur la rue du Terrier.

Et celles à venir :

- mise en place de la commande d'éclairage public,
- implantation d'une haie champêtre jouxtant la clôture de la réserve incendie,
- poursuite des fouilles archéologiques sur une superficie de 2 500 m² sur la partie sud-est du lotissement afin de permettre la finition d'une voie publique aboutissant sur la rue de la Touche,
- mise en place de béton balayé sur les trottoirs,
- implantation de la signalétique, des marquages au sol, zones de stationnement.

Au niveau de la rue de la Touche, plusieurs phases ont débuté :

- effacement du réseau électrique et de l'éclairage public au niveau à l'angle de la rue du Haut Château et la partie ouest de la rue de la Touche,
- inspection des réseaux eaux usées et eaux pluviales,
- installation d'un éclairage à détection/variation avec système à LED,
- implantation des zones de stationnement,
- implantation de la signalétique et des marquages au sol,
- réalisation des ralentisseurs, y compris à la jonction entre la rue de la Touche et la RD 46.



Le montant total du marché qui a été annoncé par l'entreprise EIFFAGE ROUTE, après négociation, s'élève à la somme de 459 600 € TTC.

Ce chantier devrait aboutir à la création d'un quartier agréable, sécurisé et plus attractif.

MERCI à tous les habitants de ce secteur d'accepter les contraintes momentanées liées à ce chantier d'envergure pour la commune.

Au printemps et à l'automne 2022, il nous faudra apporter une touche de vert ! Ce sera la mission des agents communaux, mais également des habitants volontaires du quartier. Nous vous solliciterons en effet, pour un chantier végétal participatif, en partenariat avec le CMJ pour fleurir massifs et allées, et arborer l'ensemble.



COMMISSION VOIRIE

Par Patrick LIAUD, 1er adjoint



ENTRETIEN ET RÉFECTION DES CHEMINS RURAUX :

Dans la continuité du travail accompli depuis 7 ans, la quasi totalité des chemins ruraux a été réhabilitée et entretenue de manière régulière. C'est le chemin situé près du lieu-dit "la maison neuve" qui a été recensé cette année par la commission voirie pour faire l'objet d'une réfection complète : terrassement, empierrement, finition.

Ces travaux seront réalisés par Jean-Luc, notre employé communal chargé de la voirie, au cours des prochaines semaines.

Les projets !

2022

- ✓ Continuer à entretenir de façon optimale les voies communales et chemins ruraux par le biais du prestataire assurant le broyage et l'élagage ainsi que l'entreprise réalisant le PATA sur les bandes de roulement.
- ✓ Finaliser le chantier actuellement en cours rue de la Touche et lotissement communal (y compris les espaces verts).
- ✓ Poursuivre le curage des fossés sur la zone 2 (sud et est de la commune).
- ✓ Renouveler des parties d'enrobés détériorés sur trottoirs communaux.
- ✓ Veiller à un empierrement suffisant des chemins ruraux au printemps et en automne.
- ✓ Définir et engager des actions nouvelles, au cours des mois qui viennent en lien avec la commission voirie.

*Au nom de la commission voirie,
je vous souhaite de passer
d'excellentes fêtes de fin d'année.*





COMMISSION BATIMENT

Par Mickaël BRACONNIER, 3ème adjoint



RAPPEL DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE :

Mickaël BRACONNIER (adjoint chargé des bâtiments communaux) – Sébastien BRILLANCEAU (conseiller) – Jérôme SIMONNET (conseiller) – Roland MOTARD (conseiller) – Christian VEILLON (conseiller) – Claude LUMINEAU (membre non élu) – Jean-Michel VERGER (membre non élu).

LES REALISATIONS 2021

STADE

Achat et pose de volets roulants pour la buvette - Menuiserie LAMARCHE (Le Tallud)

Coût : 840 € TTC



MAISON IMPASSE ST JEAN

La commune d'Amailoux a acquis la maison de Monsieur THIBAULT Samy, située impasse St Jean. La commission " Bâtiments" travaille actuellement sur le devenir de cet espace en lien avec l'atelier municipal. Dans un premier temps, un grand nettoyage s'impose ainsi qu'une démolition de la structure.



KIOSQUE ÉTANG DE LA TOUCHE

Suite à la tempête d'octobre 2020, le kiosque de l'étang avait été gravement endommagé. Il a donc fallu procéder à sa réfection. Les travaux ont été menés par la menuiserie GUILLON (Clessé) - **Coût : 10 290 € TTC**



MAIRIE

- Installation d'une alarme par l'entreprise XDS (Bressuire)

Coût : 4 795 € TTC.

- Rafraîchissement du bureau du Maire et du couloir de service (fibre de verre, peintures) : les travaux ont été réalisés par Raphaël et quelques jeunes dans le cadre du dispositif Argent de poche cet été.

- Installation d'un nouveau vidéoprojecteur, en partenariat avec les services informatiques de la CCPG, dans la salle du Conseil Municipal.





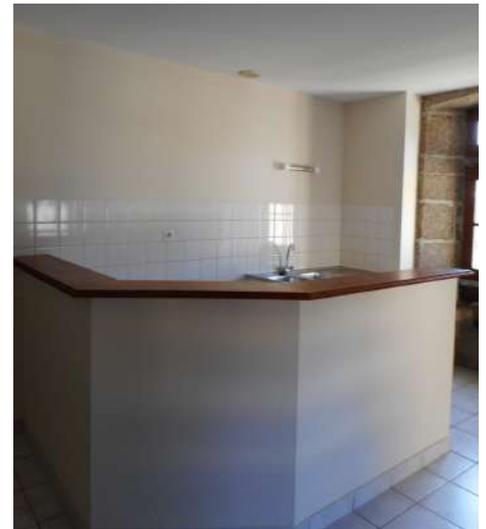
COMMISSION BATIMENT

Par Mickaël BRACONNIER, 3ème adjoint



LOGEMENTS DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Deux des trois logements destinés à la location ont été rafraîchis : peintures, tapisserie, tuyauterie, boiserie, etc. ont été réalisées par Raphaël. Quelques travaux de mises aux normes électriques sont en cours (entreprise Rochard - Louin).



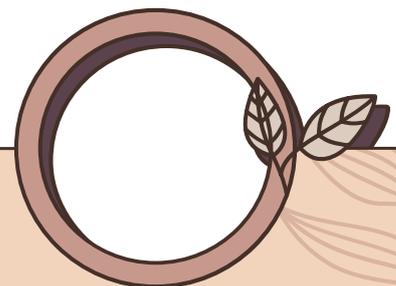
Les projets !

2022

PÔLE MULTI-ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR DU BOURG



Le projet de salle permettant d'accueillir plusieurs types d'activités est toujours à l'étude. La question de l'implantation, au regard des règles d'urbanisme qui s'imposent, conditionne majoritairement la poursuite de la démarche.



MAIRIE ET APPARTEMENTS DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Le changement des volets et des fenêtres en bois de la Mairie et des appartements au-dessus est prévu pour janvier 2022 (menuiserie LAMARCHE - Le Tallud), tout comme l'installation d'un store occultant côté baie vitrée.



COMMISSION BATIMENT

Par Mickaël BRACONNIER, 3ème adjoint



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS 7 - 9 - 11 RUE DE GÂTINE

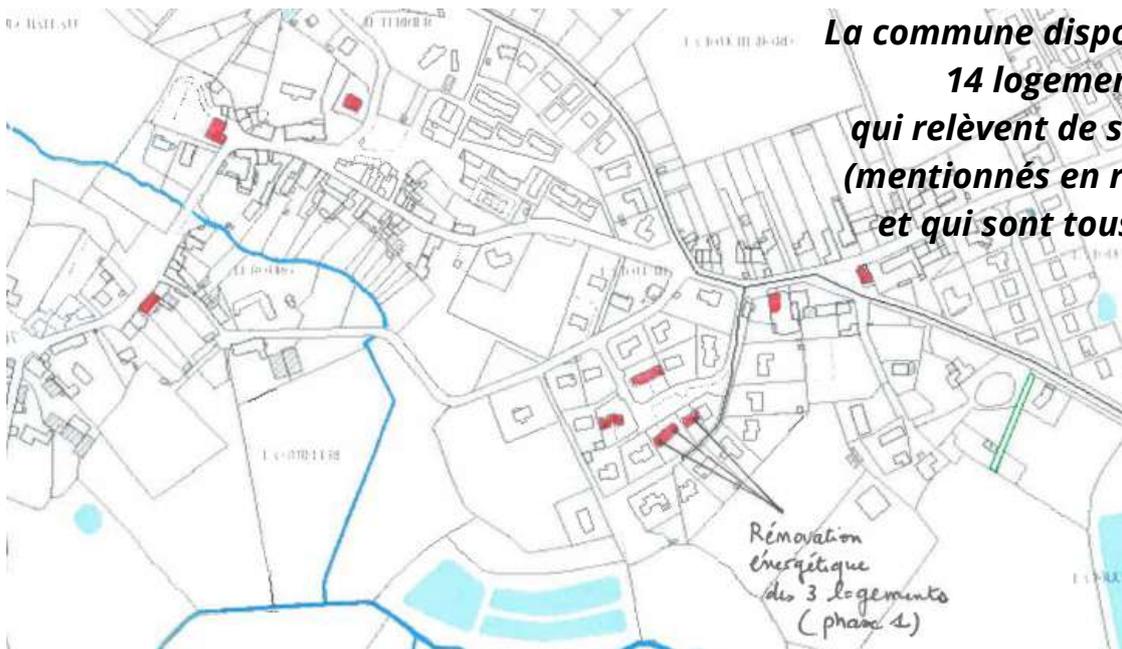
Dans le cadre de la loi sur la Transition Énergétique, la commission s'est penchée sur la pertinence de réhabiliter son parc bâti locatif.

Sur la totalité des logements, trois ont retenu son attention et ont fait l'objet d'un audit énergétique établi par le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER), implanté à la Crèche : chaque diagnostic dresse un état des lieux de la consommation énergétique par logement et propose des pistes d'amélioration.

Il résulte que ces logements sont énergivores (classés E) et que des travaux sont nécessaires pour augmenter la performance énergétique (classe C) : isolation par l'extérieur, isolation des combles, changement des portes d'entrée et fenêtre de salle de bain, installation de VMC aux normes et changement des radiateurs.

Au niveau financier, la commune peut prétendre à des aides étatiques et régionales pour la réalisation des travaux (DETR, AAP), qui peuvent atteindre 66% environ du montant total des travaux. Mais attention, les logements doivent être conventionnés "logements sociaux" et la performance énergétique doit être d'au moins deux étiquettes.

Sur proposition de la commission, le conseil municipal a décidé de se lancer dans la réhabilitation énergétique de ces 3 premiers logements, épaulés par le CRER et le Pays de Gâtine, et ensuite de poursuivre cette démarche avec les autres habitations locatives de la commune.



La commune dispose actuellement de 14 logements locatifs, qui relèvent de son domaine privé (mentionnés en rouge sur le plan), et qui sont tous loués à ce jour

La maintenance et l'entretien courant de notre bâti communal font partie de nos préoccupations quotidiennes. Il s'agit d'assurer la longévité et la sécurité de nos bâtiments, et de proposer des logements décents à nos locataires.

Un grand merci aux agents techniques de la commune, qui se montrent disponibles chaque jour pour intervenir en urgence pour certains travaux. Je remercie aussi le professionnalisme des entreprises avec lesquelles nous avons travaillé cette année et qui ont contribué à la réalisation de nos projets.

Les membres de la commission bâtiment se joignent à moi pour vous souhaiter de belles réalisations et recevez tous nos vœux de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous pour cette année à venir.



COMMISSION ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Par Nathalie BRESCIA, maire



ENTRETIEN ESPACES VERTS : UNE GESTION DORÉNAVANT EN INTERNE

Nous vous en parlions dans le bulletin municipal de 2020. Suite aux réflexions menées par la commission "Embellissement et cadre de vie", le Conseil Municipal a décidé de reprendre la main en totalité sur la gestion des espaces verts communaux. Depuis le printemps 2021, une tondeuse professionnelle sillonne régulièrement le terrain de football, le quartier de la Futaie et de la Liberté, le cimetière, le parc de la Liberté et de la Mairie, l'espace récréatif de la Touche, le parc de la rue de Garenne, etc. soit un peu plus de 9ha d'espaces publics, certes verdoyants, mais qui nécessitent un entretien très régulier.

Ce nouveau matériel (coût d'acquisition : 21 000€ TTC - Marque Ferris - Entreprise Billaud Segeba) vient en renfort du micro-tracteur acheté en 2019, utile pour la tonte mais aussi pour des travaux de désherbage et d'arrosage.

La commune est aujourd'hui autonome en matière de tonte. Même si cette organisation mobilise fortement les agents communaux, notamment en période printanière et automnale, l'internalisation permet d'être réactif et d'adapter le rythme des tontes, variable selon les conditions climatiques, pour vous offrir des espaces verts régulièrement entretenus.

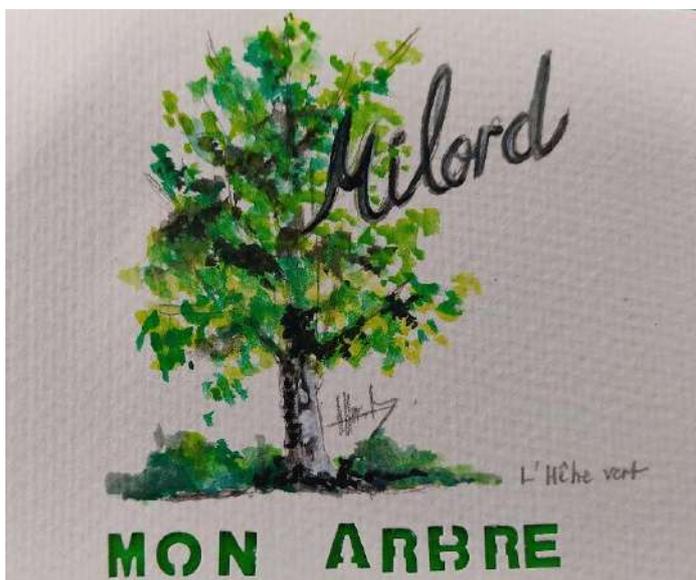


ARBRES DE NAISSANCE : DES ESPACES BOISÉS EN DEVENIR

Cette année encore, 9 arbres seront plantés, à l'entrée du bourg, en l'honneur de ceux nés en 2020. Des espèces champêtres et locales, qui, espérons-le, donneront naissance à une petite forêt communale à la fin de ce siècle ! Parents et enfants auront l'occasion de venir découvrir leur arbre, lors d'un temps convivial prévu le Samedi 11 décembre 2021 à 10h30*.

Depuis 20 ans, plus d'une centaine de frênes, charmes, hêtres, mûriers, platanes, albizias, pommiers décoratifs, arbres fruitiers, ... ont été plantés sur votre commune. Une tradition à laquelle sont attachés les petits et les grands !

** sous réserve des conditions sanitaires.
Les arbres seront plantés quoi qu'il advienne.*



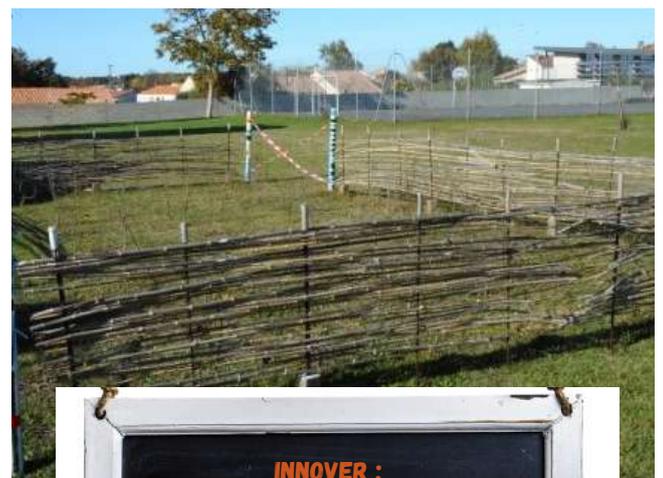


COMMISSION ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Par Nathalie BRESCIA, maire



**ENTREtenir
ET RAfRAÎCHIR :**
L'EXEMPLE
DU PETIT JARDIN
DU CMJ ET DES MASSIFS



INNOVER :
UN LABYRINTHE
À L'ÉCOLE
IL FAUDRA ATTENDRE
QUE ÇA POUSSE POUR SE CACHER !



COMMISSION ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Par Nathalie BRESCIA, maire



ECLAIRAGE PUBLIC : RAJEUNISSEMENT POUR LIMITER LES COUACS !

La commune bénéficie d'un éclairage public qui couvre une large étendue, mais qui est vieillissant sur certains secteurs. D'où des pannes régulières, des frais d'entretien qui s'alourdissent, et des implantations qui ne sont plus toujours pertinentes aujourd'hui. La commission "Environnement et cadre de vie" a donc proposé de définir une stratégie d'éclairage dans sa globalité, et de la planifier par phase jusqu'en 2026. La 1ère étape a débuté en octobre avec 2 chantiers : la reprise des candélabres / lanternes et des bornes piétonnes sur le secteur de la Futaie et de la Liberté, avec un système à LED à détection et/ou variation d'intensité. Dans un souci de cohérence géographique, cette première tranche s'inscrit dans la continuité du chantier mené rue de la Touche et sur le lotissement du Terrier. L'estimation des travaux effectués par l'entreprise GEF TP, s'élève à 30 275 € TTC pour le remplacement des 15 candélabres (chantier 1), et à 21 108 € TTC pour la substitution des bornes à détection (chantier 2), le tout subventionné par le SIEDS à hauteur de 70 % sur la fourniture du matériel, plafonné à 10 000 € par projet.

NOUVEAU CANDÉLABRE ET LANTERNE PLACE DE LA LIBERTÉ



La commission travaille déjà pour 2022 à la 2ème phase.

Au programme : enfouissement des réseaux électrique/téléphonique et reprise de l'éclairage public rue du Haut Château, reconsidération également de l'éclairage sur le parc de la mairie, réflexion sur l'installation de mâts autonomes sur le cheminement piétonnier menant à l'arrêt de bus dit de "La Raconnière" (RN 149).

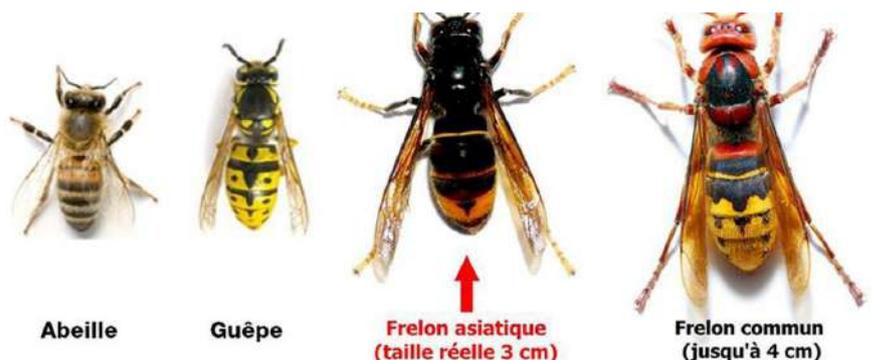


Un nid de frelons asiatiques reconnaissable en hauteur

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : LA COMMUNE S'ENGAGE

Face aux signalements de plus en plus fréquents indiquant la présence de nids de frelons asiatiques sur la commune, repérés soit en hauteur, soit au sol par des particuliers, la municipalité, à l'instar d'autres communes des Deux-Sèvres, s'est engagée dans une démarche de lutte contre ce nuisible, en partenariat avec le FDGDON 79.

La destruction des nids détectés est prise en charge à 100% par la municipalité, qu'ils soient situés sur le domaine public ou privé. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Abeille

Guêpe

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



COMMISSION ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Par Nathalie BRESCIA, maire



PROCHAINEMENT !

STATION DE LAGUNAGE

Portes ouverte - en partenariat avec la CCPG (printemps 2022).

EXPOSITION EN EXTÉRIEUR "LA RURALITÉ HEUREUSE" – FÉVRIER 2022

En partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Deux-Sèvres.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Exposition présentant la phase de diagnostic du 10 au 23 janvier 2022 - Mairie (salle du conseil municipal).

COMPTEURS LINKY

Réunion publique d'information - en partenariat avec le SIEDS (1er semestre 2022, date à confirmer).

VIGILANCE CITOYENNE :

Réunion publique d'information - en partenariat avec les services de Gendarmerie de la brigade de Parthenay (date à confirmer).

LA COMMISSION TRAVAILLE ÉGALEMENT SUR :



COMMISSION COMMUNICATION & VIE ASSOCIATIVE

Par Delphine BOCHE, 2ème adjointe



Jérôme BACLE vice-président de la CCPG en charge
de la communication et Delphine Boche

Wow!

NOUVEAUTE

amaillox.fr

La commune d'Amaillox s'est dotée d'un nouveau site internet. L'ancien étant devenu obsolète, il avait été supprimé. Privée de sa page internet pendant quelques mois, la création de ce site était une priorité dès le début de ce nouveau mandat.

Le choix de la municipalité a été de se rapprocher de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine (CCPG) pour bénéficier de l'architecture informatique de base, pensée par son service communication.

La démonstration en juillet 2020 par Elodie MORISSET, référente communication de la CCPG, a été concluante ; nous avons découvert un site intuitif, fluide aussi bien pour nous que pour les utilisateurs.

L'arborescence a été validée avec Mme le Maire et les adjoints en novembre 2020 et l'alimentation des pages a commencé en décembre 2020.

Les paramétrages ont été réalisés deuxième quinzaine de juillet 2021 et le site a été ouvert au public le mois suivant. Les visiteurs peuvent tout savoir sur la commune : informations sur les élus, les agents communaux, le conseil municipal des jeunes, sur l'école, la gestion des déchets. On retrouve des renseignements pratiques pour se loger, se déplacer, les projets, l'histoire, les démarches administratives ...

Tous les commerçants et artisans de la commune y sont recensés ainsi que les associations.

Les associations peuvent mettre les dates de leurs activités ou animations sur le site, vous retrouverez également l'actualité et des animations proposées par les autres communes du territoire.

La réalisation de ce site, avec la coopération de la CCPG, a été basée sur la mutualisation des compétences pour arriver à une solution d'un bon niveau qu'individuellement les petites communes n'ont pas les moyens de s'offrir.

SUIVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



Mairie Amaillox - 79

Si vous n'avez pas de compte Facebook, les informations publiées sur cette page sont disponibles également directement sur la page internet !



**Prochainement, la commune
d'Amaillox sera aussi sur
INSTAGRAM.**



COMMISSION COMMUNICATION & VIE ASSOCIATIVE

Par Delphine BOCHE, 2ème adjointe



ET SI ON COMMUNIQUAIT VISUELLEMENT ?!?

Voilà le nouveau challenge des membres de la commission "communication" :
proposer des structures hors normes pour indiquer un changement de saison, une fête nationale, un soutien à une cause médicale, etc.

Ces structures sont le fruit de l'imagination des membres (enfin surtout de Noëlle DUREISSEIX ! elle bouillonne d'idées). Elles sont essentiellement réalisées à partir d'objet recyclés !
En 2021, nous avons redonné une seconde vie aux bambous du prieuré enlevés lors du rafraîchissement du parc, aux pneus et enjoliveurs usés du Garage AMAILLOUX AUTO, à des chutes de bois récupérées à la déchetterie, etc.
Nous assurons nous mêmes la mise en couleur ! Pour la mise en scène, nous remercions l'aide précieuse et la disponibilité des agents communaux.





COMMISSION COMMUNICATION & VIE ASSOCIATIVE

Par Delphine BOCHE, 2ème adjointe



EXCLU !
EXCLU !
EXCLU !



Les
coulisses





COMMISSION COMMUNICATION & VIE ASSOCIATIVE

Par Delphine BOCHE, 2ème adjointe



 **Amailloux**





COMMISSION SERVICES AUX PERSONNES

Par Sonia GARREAU, 4ème adjointe

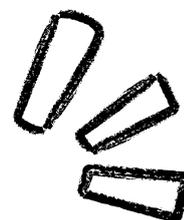


Chaque année, la commune d'Amaloux a l'habitude d'organiser un repas pour ses aînés. Mais en ce début d'année 2021, la crise sanitaire oblige à la prudence et a momentanément mis un terme à ce qui était devenu une coutume.

Toutefois, un plan B a été mis en place avec comme objectif de distribuer aux 146 Amaliens âgés de plus de 70 ans, un « colis bien-être » : des galettes, du jus de pommes, un savon et des chocolats, autant de douceurs préparées avec la supérette locale, pour montrer aux anciens de la commune qu'en cette période difficile, ils ne sont pas oubliés.

Les ados du conseil municipal des jeunes ont aussi apporté une affectueuse contribution à ce geste en glissant dans chaque colis un dessin accompagné d'un petit mot doux comme s'ils s'adressaient à leurs papis et mamies.

Le portage des colis a été assuré entre le 26 et le 31 janvier par les membres de la commission service aux personnes, accompagnés de bénévoles. Pour éviter les risques de contamination, les porteurs sont venus au domicile des aînés sans entrer dans les maisons ; ils étaient bien entendu masqués mais avec un grand sourire dans les yeux.





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Par Sonia GARREAU, 4ème adjointe



VOUS LES AVEZ DÉCOUVERTS MASQUÉS DANS LA GAZETTE. DEPUIS ILS N'ARRÊTENT PAS !!

Des projets, des idées, des envies, ils en ont plein leurs têtes.

- Participer à la fête communale,
- Effrayer les enfants pour Halloween,
- Décorer la commune pour Noël,
- Création d'un skate-parc,
- Se rassembler pour le repas des aînés.



AVRIL 2021

Après une séance d'échanges sur « **une élection, c'est quoi ?**

À quoi ça sert ? », ils ont pu participer avec les conseillers municipaux aux élections départementales et régionales.

Vous les avez peut-être croisé ? Certains sont même revenus lors du dépouillement.

Ce moment a été l'occasion de voir certains anciens jeunes élus venir voter pour la première fois ! Enfin le droit de vote pour certains d'entre eux !

MAI 2021

Moment de commémoration, premières allocutions pour Robin et Louna lors du 8 Mai.



JUILLET 2021

Avant la soirée organisée par le Comité des fêtes, les jeunes ont organisé une balade dans les 5 chemins d'Amailloux, autour de la Chouette (icône du CMJ).

Le but étant de prendre le temps d'observer la nature...tout en partant à la recherche de nos chouettes. Si vous n'avez pas eu le temps de découvrir les cachettes de ces 24 "chouettes" macaron, n'hésitez pas à aller arpenter les 5 chemins. Nous avons décidé de laisser la nature agir sur leur durée de vie.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Par Sonia GARREAU, 4ème adjointe



11 NOVEMBRE 2021

Lecture d'un courrier d'un soldat vendéen adressé à ses parents et dépôt des traditionnelles gerbes de fleurs par les jeunes élus.

Ce devoir de mémoire a été partagé avec les élus, les représentants de l'UNC et une trentaine de citoyens.

Un verre de l'amitié et du souvenir a été partagé dans le prieuré, sous le soleil, à l'issue de la cérémonie.



MÉDIA

Afin de « donner envie » aux communes voisines de créer un Conseil Municipal des Jeunes, en collaboration avec la commission "Jeunesse et Citoyenneté " de la CCPG, présidée par Alexandre MARTIN, nous avons réalisé une vidéo.

Les jeunes élus, ainsi que Delphine BOCHE, ont répondu à quelques questions.

Vous pouvez retrouver cette vidéo sur le site internet : amailloux.fr

RENCONTRE AVEC LES ELUS (TRES) LOCAUX

Deux temps d'échange distincts ont été organisés afin que les jeunes élus puissent rencontrer Nathalie BRESCIA, maire, et Patrick LIAUD, 1er adjoint.

Dans la continuité de notre démarche citoyenne, les jeunes ont pu échanger et poser (beaucoup) de questions:

Depuis quand la Mairie existe-t-elle en France?

C'est qui votre patron ?

Elle a quel âge la mairie d'Amailloux ?

Pourquoi vous vous êtes présentée Maire ?

Combien de temps dure un mandat ?

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Par Sonia GARREAU, 4ème adjointe



OCTOBRE 2021

HALLOWEEN AU CHÂTEAU DE FOUGERIT

Nous tenons à remercier les propriétaires, pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Les jeunes ont préparé une balade dans le parc avec des petites surprises.

Merci à Noëlle pour toutes les décorations, ainsi qu'à Hélène et son stagiaire Nolhan.

Près de 50 enfants déguisés et très bien accompagnés sont entrés dans l'enceinte...pour répondre à quelques questions ou charades...malheur à ceux qui avaient la mauvaise réponse !!



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Par Sonia GARREAU, 4ème adjointe



« UN PREMIER JOB, UNE PREMIÈRE LIGNE SUR UN CV »

L'été arrive et les grandes vacances aussi. C'est aussi le moment de chercher une occupation pour les jeunes gens qui ne veulent pas rester inactifs pendant deux mois. Le dispositif « argent de poche » est une belle opportunité pour les 16-18 ans, de trouver un petit job et gagner quelques sous.

En partenariat avec la Maison de l'Emploi, nous accueillons des jeunes de la commune de 16 ans à la veille de leur 18 ans pour des travaux durant les vacances d'été.

Cette année, 9 jeunes ont profité de ce dispositif :

- BRACONNIER Lenny,
- BAUDRAND Louis,
- BRETAULT Eloïse,
- DURREISSEIX Medhi,
- GONNORD Floran,
- MAUPETIT Léa,
- MERE Djason,
- PEROCHON Eloïse,
- ROBERT Eloïse.



La météo si capricieuse a tellement permis à la nature de s'épanouir, que la majorité du travail a été du désherbage manuel. Il y a aussi eu du décollage de moquette des murs de la mairie, puis pose de la tapisserie et peinture.

Quel que soit le travail effectué, chaque jeune a été rémunéré à 5 € de l'heure à raison de trois heures par jour, le matin de préférence, avec rendez-vous au camp de base, à savoir l'atelier municipal pour recevoir les consignes du jour.

Un grand MERCI à nos agents communaux pour leur bienveillance, patience et partage de savoir-faire.



INFORMATION COMPTEUR LINKY

Par GÉREDIS



LANCLEMENT DU DEPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY GEREDIS

GÉREDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité déploie les compteurs évolués « Linky GÉREDIS ».

Pour notre commune, GÉREDIS prévoit un déploiement au cours du 1er semestre 2024.

Vous serez contacté et informé près de 2 mois avant la pose. Tout d'abord vous recevrez un premier courrier de votre fournisseur d'énergie, puis un deuxième de GÉREDIS accompagné de livrets d'information et enfin un dernier incluant une proposition de rendez-vous de la part de l'entreprise de pose missionnée par GÉREDIS. Sur notre commune, cette entreprise partenaire de GÉREDIS se nomme « [Partenaire_Déploiement] ». Elle a été retenue par GÉREDIS sur la base de son expérience, de ses valeurs, de la qualité de ses prestations techniques et de son exigence en matière de relation client.

La pose dure en moyenne 30 minutes et nécessite une coupure d'électricité. Le nouveau compteur est installé en lieu et place de l'existant sans modification de votre raccordement. Les demandes de déplacement de compteur ne sont pas traitées dans le cadre de cette opération de renouvellement en masse.

Une fois le compteur posé, le technicien en charge de son installation vous présentera le fonctionnement du nouveau compteur et répondra à vos éventuelles questions. Il vous remettra également une enveloppe incluant une enquête de satisfaction, des livrets d'information et la notice compteur.

Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :

consulter le site internet conçu par GÉREDIS :

www.linkygeredis.fr

contacter GÉREDIS :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : linky@geredis.fr
- par courrier à l'adresse suivante : GÉREDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX
- par téléphone grâce au numéro vert suivant : 0 801 90 22 04 (services & appels gratuits)

[1] Pour garantir la fiabilité de la mesure d'énergie qu'ils assurent, les compteurs d'eau sont changés tous les 15 ans et les compteurs de gaz sont changés tous les 20 ans. Quant aux compteurs d'électricité, ils doivent maintenant être contrôlés tous les 10 ans.

INFORMATION P.C.A.E.T.

Plan Climat Air Energie Territorial de Gâtine

Par Le Pays de Gâtine

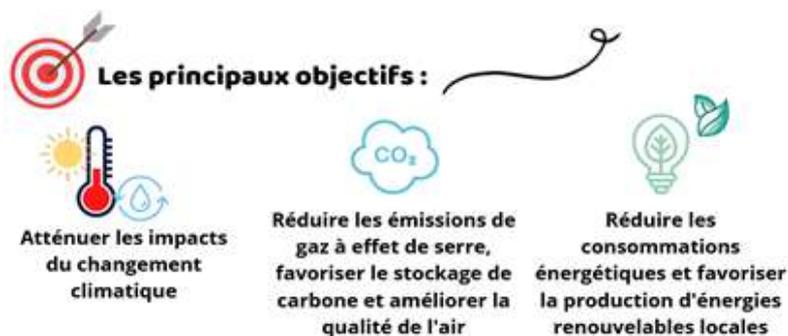


Sensibles à l'impact du dérèglement climatique en Gâtine, le PETR et les 3 communautés de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet, de Parthenay-Gâtine et de Val de Gâtine se mobilisent !

D'ici la fin du siècle, si on se réfère aux différents rapports du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur L'Evolution du Climat) réalisés entre 1990 et 2021, notre territoire risque de subir un réchauffement qui pourrait entraîner un assèchement des sols, une augmentation des journées chaudes et une hausse de la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques. Certaines ressources et activités de Gâtine pourraient alors en être impactées (gestion des eaux, exploitation des sols, biodiversité, pratiques agricoles et culturelles, cadre de vie,...). En 2019, un diagnostic territorial a été réalisé, permettant de mieux appréhender les enjeux du réchauffement climatique en Gâtine. Aujourd'hui, élus intercommunaux et communaux travaillent ensemble à la réalisation d'une stratégie globale, déclinée en plans d'actions territorialisés pour répondre à ces défis.

Planifier pour maîtriser

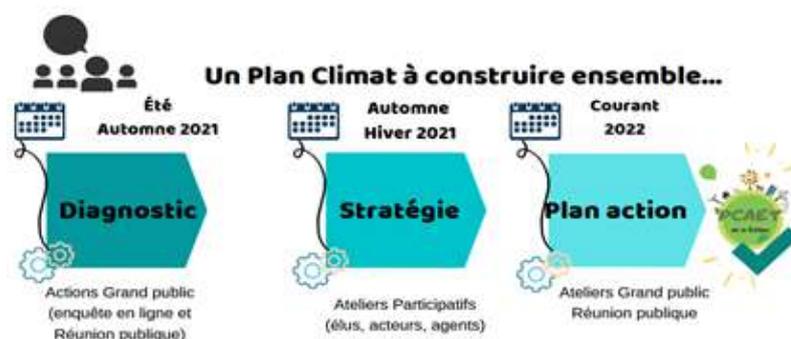
D'Airvault à Coulonges sur l'Autize, de Saint-Germier à Amailloux, de nombreuses actions visant à atténuer notre empreinte carbone ont été enclenchées, ou sont en cours de réalisation, aussi bien à l'initiative des collectivités locales, de partenaires privés, associatifs que des habitants.



L'objectif est d'en définir de nouvelles, à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années, sur chaque intercommunalité. Construire un Plan Climat Air Energie Territorial de Gâtine (PCAET) répond donc une démarche réfléchie, concertée et misant sur la complémentarité des actions, qui nous concernent tous.

Tous mobilisés !

Elus, entrepreneurs, bénévoles, citoyens, jeunes et moins jeunes ... votre participation compte. Vous pouvez vous connecter sur notre site pour répondre à un questionnaire en ligne qui ne vous prendra que quelques minutes ! Réunions publiques, ateliers participatifs, autres questionnaires en ligne, actions de sensibilisation et de communication, ... suivront très prochainement, pour construire ensemble la Gâtine de demain.



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU PCAET SUR LE SITE DU PAYS DE GÂTINE

Rubrique «Nos missions»
à " Plan Climat Air Energie Territorial »

RENSEIGNEMENTS :

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE GATINE POITEVINE

Par Le Pays de Gâtine



** POINT D'ÉTAPE **

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.

Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc naturel régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc naturel régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre.

Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème « les objectifs pour le paysage de demain ».

**Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org
Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR »
et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »**



DOSSIER SPECIAL "eau"

LA VALLEE DU THOUET

Par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet



LES BONS GESTES EN VALLÉE DU THOUET

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver, le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet.

Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention.



LES DROITS ET DEVOIRS DU RIVERAIN

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières. Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défaillants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tous travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.



DOSSIER SPECIAL "eau"

LA VALLEE DU THOUET

Par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet



Exemples de travaux réalisés par le SMVT

PROTECTION DES BERGES SUR LE BASSIN DU CÉBRON

Pour contribuer à la préservation de la ressource en eau du barrage du Cébron, le SMVT conventionne avec la SPL des eaux du Cébron pour mettre en œuvre des travaux de protection des berges en secteur d'élevage. Ces travaux consistent à aménager des points d'abreuvement pour le bétail, à installer des passages à gués et à implanter des clôtures pour limiter l'érosion des berges. Les différentes techniques mises en œuvre sont adaptées à chaque situation en accord avec les exploitants agricoles concernés. Cette opération subventionnée par l'agence de l'eau, la Région, le Département et la SPL du Cébron contribue à maintenir l'activité d'élevage sur ce bassin versant stratégique pour la production d'eau potable. En 2021, les travaux d'un montant total de 26 514€ ont concerné 5 exploitants agricoles sur les communes de Viennay, Lageon et Gourgé.



PARTHENAY : AMÉNAGEMENT DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE POUR LE CASTOR D'EUROPE

Le castor d'Europe est une espèce protégée emblématique de la faune aquatique des cours d'eau. Son travail d'architecte crée d'ailleurs un environnement favorable à la biodiversité et sa présence participe à la sauvegarde de nombreuses autres espèces. Avec la loutre d'Europe aux côtés de laquelle il cohabite, le bassin du Thouet est aujourd'hui un espace de reconquête pour ces deux espèces à très fortes valeurs patrimoniales. Depuis environ 20 ans le castor d'Europe recolonise progressivement les rivières du bassin versant du Thouet. Ainsi, depuis la Loire à Saumur, il est repéré sur la commune de Saint-Martin-de-Sanzay en 2001, puis il progresse rapidement vers l'amont du Thouet et sur ses principaux affluents (Argenton, Dive, Thouaret). Le front de colonisation est localisé à Gourgé en 2016 puis à Châtillon s/Thouet en 2019. La même année plusieurs indices de présence sont observés à Parthenay où un individu est retrouvé mort, vraisemblablement percuté par un véhicule sur le pont de Saint-Paul.

En accord avec l'Office Français de la Biodiversité le SMVT a entrepris la construction d'une rampe à castor sur le barrage de Saint-Paul qui est infranchissable pour beaucoup d'espèces. Les travaux ont consisté en l'aménagement d'une rampe en enrochements le long de la berge du Thouet permettant le passage de la « marche » que provoque l'ouvrage hydraulique. Ce chantier, d'un coût de 1 700 € pris en charge par le syndicat, est complété par la Ville de Parthenay qui aménage une clôture pour empêcher le contournement de l'obstacle, évitant ainsi la situation qui a été fatale à l'individu percuté en 2019.

Cet aménagement sur le Thouet est le premier en Deux-Sèvres et peu d'initiatives comparables existent en France à ce jour. Le suivi des déplacements du castor d'Europe sera donc nécessaire après les travaux, pour cela le SMVT et les acteurs du réseau départemental de suivi des mammifères aquatiques seront mobilisés au cours de l'année 2022.

DOSSIER SPECIAL "eau"

LA VALLEE DU THOUET

Par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet



LA VÉLO FRANCETTE ET LES ITINÉRAIRES VÉLO EN VALLÉE DU THOUET : 350 KM À PARCOURIR !

La vallée du Thouet est traversée de part en part par la Vélo Francette, véloroute nationale reliant Ouistreham à La Rochelle sur 630 km. Le Thouet à vélo représente 120 km d'itinéraires des sources du Thouet à la Loire. 13 boucles connexes de 25 à 50 km sont à découvrir également. En 2021, la Vélo Francette a connu un franc succès et ne cesse d'attirer toujours plus de cyclotouristes.

Ces aménagements ont été réalisés par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).

Toutes les informations sur : www.valleeduthouet.fr et sur www.lavelofrancette.com



VOIR LA VALLÉE DU THOUET AUTREMENT : LE PARCOURS ARTISTIQUE

Afin de permettre aux promeneurs de voir le Thouet autrement, le SMVT a souhaité valoriser les abords de la rivière à travers l'installation d'œuvres d'art pérennes. Dans le cadre du programme de commande publique du ministère de la Culture et avec l'accompagnement du centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars, trois œuvres ont été réalisées en 2019 à travers la création de Corène CAUBEL « SOUVENIR D'UNE PLAGE : Mythologie d'un possible littoral » sur les communes de Thouars, Saint-Jean-de-Thouars et Saint-Jacques-de-Thouars.

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, est en cours de réalisation avec le projet « Ricochets » de Hugues REIP. Ces œuvres seront livrées en juin 2022.

Retrouvez les actualités de la vallée du Thouet sur Facebook et Instagram

26 rue de la grille – 79600 ST LOUP LAMAIRE - 0549648598

smvt@valleeduthouet.fr

www.valleeduthouet.fr



L'ECOLE L'AJONC ET LE ROSEAU

Par Delphine BOCHE, 2ème adjointe



Arrivée de Saint-Symphorien où elle enseignait en grande section de maternelle, Blandine Pelletier vient d'effectuer la rentrée en tant que directrice de l'école publique L'Ajonc et le Roseau.

Originaire de la région parisienne, âgée de 36 ans elle est aussi la maman de deux enfants et vit à Germond-Rouvre. Elle est passionnée par le cheval et tout ce qui tourne autour. Elle a d'ailleurs également enseigné l'équitation à un niveau régional.

À Amailloux, elle prend en charge la classe des CM1-CM2 qui compte 18 élèves. L'équipe enseignante est complétée par Sophie Huynh pour les CP-CE1-CE2 et Virginie Métais pour les trois sections de maternelle. L'école qui vient de perdre une classe, compte pour cette rentrée 61 écoliers, ce qui constitue une perte importante des effectifs depuis 2014, au grand damne de Nathalie Brescia, maire de la commune. La nouvelle directrice a trouvé ici, « une école en bon état avec des salles de classe spacieuses. ».

Elle a aussi fait part de sa « satisfaction d'accueillir dix petits nouveaux en classe de maternelle ».

En ce qui concerne les projets pédagogiques pour l'année, « ils seront mis en place à l'intérieur du département en tenant compte de ce qui pourra être réalisé en fonction de la situation sanitaire, mais certainement orientés dans un premier temps sur la biodiversité, la cuisine, le sport et les châteaux », précise la nouvelle directrice.

"crédit Luc GUIGNARD/CLP NRCO Parthenay" - 18/09/2021



Le 12 novembre, l'enseignante des cours de CP, CE1 et CE2 a emmené ses élèves au monument aux Morts de la commune afin de leur expliquer ce que représentaient ce monument, les noms inscrits sur les plaques de chaque côté, la palme du Mérite militaire, la croix de guerre. L'occasion également de rappeler les dates des différentes guerres et développer les conditions de vie des soldats pendant ces durs moments.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU)

Par Delphine BOCHE, présidente du SIVU



Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) a en charge la cantine et le transport scolaire (trajet du matin et du soir). Les trajets en bus dans le cadre des sorties scolaires sont sous la responsabilité de l'école.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Le SIVU prend en charge 70% du montant de la carte de transport annuelle. Pour la rentrée 2021/2022, 5 enfants bénéficient de ce service.

RESTAURATION SCOLAIRE :

La cantine accueille entre 50 et 55 convives par jour.

Le coût du repas est de 2.80 €. La carte de cantine est à acheter à la mairie (84 € - 30 repas).

Le système de réservation avec des coupons à retourner à la mairie a été supprimé pour simplifier la gestion des parents et seuls les repas consommés seront décomptés sur la carte de cantine.

Les repas sont réservés deux semaines à l'avance auprès du prestataire avec un ajustement possible 48h avant. Il est donc demandé aux parents de prévenir la mairie (téléphone ou mail) si l'enfant ne mange pas à la cantine plusieurs jours de suite (maladie, etc.) afin de réajuster la quantité. Il en va de même pour les enfants qui mangeraient ponctuellement plusieurs jours de suite alors qu'habituellement ils ne sont pas présents à la cantine.

Le protocole sanitaire, imposé dans le cadre de la crise sanitaire, est respecté :

- **Les enfants mangent par classe**
- **Mobilier adapté pour respecter la distanciation sociale**
- **Mobilier désinfecté quotidiennement**
- **Locaux aérés quotidiennement**
- **Pendant le temps de récréation, les enfants jouent par classe sous la surveillance d'un adulte.**

Le personnel (Isabelle, Pascale, Marjolaine et Lusila) dispose d'un schéma vaccinal complet.

Les repas sont livrés tous les matins en liaison froide puis réchauffés dans un four de remise en température au moment du service.

Les repas sont fabriqués par la société RESTORIA et répondent à la loi EGALIM (menu végétarien hebdomadaire et intégration de 50% de produits locaux, labels qualité, bio). Les menus sont élaborés par des diététiciens afin de respecter l'équilibre alimentaire des enfants. Les quantités distribuées répondent aux grammages GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition). **Les menus sont consultables en ligne (lien disponible sur le site internet de la commune amailloux.fr).**

Ces grammages, adaptés à chaque classe d'âge, sont nécessaires à l'équilibre quotidien de chacun. Si un enfant mange l'intégralité du repas composé de 5 éléments, il aura donc suffisamment mangé. 😊

Pour certains plats appréciés par les enfants, le SIVU prend en charge l'achat de quelques parts supplémentaires pour augmenter légèrement la quantité (pour les enfants qui le souhaitent) sans bouleverser leur besoin alimentaire. Toutefois, il n'est évidemment pas concevable de servir deux parts de frites ou hachis parmentier (surtout quand l'enfant n'a mangé que quelques grammes de crudités).

Il en va de même pour les desserts : il ne sera pas servi deux desserts parce que l'enfant n'a pas mangé d'entrée. 😊
Pour information, il est demandé aux enfants de manger à minima l'équivalent d'une cuillère à soupe d'entrée avant d'avoir la suite du repas.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie (05 49 95 58 24) ou Delphine BOCHE (06 28 57 64 49).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU)

Par Delphine BOCHE, présidente du SIVU



En septembre et octobre 2021, pendant 6 semaines, deux stagiaires sont venus compléter l'équipe de la cantine : Djason MERE et Eloïse ROBERT. Ils ont participé aux tâches et missions des agents de restauration et proposé des animations aux enfants en lien avec l'alimentation.



PROJET 2022

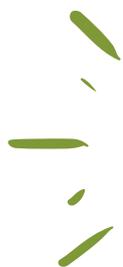
La commission " Affaires Scolaires et Intendance " de la CCPG propose la mise en place d'un dispositif "petits déjeuners". Ce dernier contribue à lutter contre les inégalités, répond à un enjeu de santé publique et favorise les apprentissages.

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, des petits déjeuners seront offerts aux élèves au printemps 2022. Le dispositif des petits déjeuners est un levier pour contribuer à l'apprentissage de comportements alimentaires favorables à la santé dès le plus jeune âge.

Varié et équilibré, il permet la consommation de produits alimentaires de bonne qualité nutritionnelle (produits céréaliers complets, produits laitiers, fruits) et locaux.

Articulé à des objectifs pédagogiques, ce dispositif contribue également à l'éducation à l'alimentation et au goût en tenant compte de toutes les dimensions du fait alimentaire : équilibre nutritionnel, enjeux d'une alimentation durable et responsable, découverte des aliments, éveil sensoriel.

Le dispositif petits déjeuners est proposé une semaine par classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 9h30, sous l'encadrement des animateurs périscolaires de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Par Mickaël PICANTIN, président



Une nouvelle équipe !

Président : PICANTIN Mickaël
Vice Président : DUBOIS Dimitri
Trésorière : NIVault Jessica

Vice Trésorière : LOPES Magalie
Secrétaire : VIAUD Emeline
Vice Secrétaire : LOPEZ Elodie

Membres Actifs :

Magraner Audrey, Guédon Sophie, Braconnier Carole, Nivault Nicolas, Boisseau Aurélie et Retailleau Clément.

Cette année scolaire 2020/2021 a été particulière en raison de la crise sanitaire, mais nous avons fait quelques petites opérations : vente de Madeleines, vente de bières, vente de préfous, vente de burgers et une très chaleureuse Fête de Noël à laquelle est intervenue Pascale Rambeau de PAROLATA SUNG.

Cette année encore, le PERE NOEL en personne, nous a fait l'honneur de sa présence dans l'école, pour le plus grand bonheur des enfants.

Des livres, des matériels sportifs, un parcours de motricité ont été offerts à l'école.

Les enfants ont pu terminer l'année scolaire en joie grâce au spectacle des REFFANO'S. Les élèves de maternelle se sont vus offrir un cahier de vacances, ceux de primaire une BD et pour la classe de CM2, comme chaque année, une carte cadeau Intersport d'un montant de 10€.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations et actions, ainsi qu'à vous, bénévoles, qui ont aidé à leurs mises en place. Nous comptons toujours sur votre volonté et votre bonne humeur pour cette nouvelle année.

Nous vous tiendrons informés des différentes actions que nous pourrions organiser. Nous vous communiquerons les actions sur notre page facebook ou dans le cahier de liaison de votre enfant. Mais aussi et grâce à la collaboration de Charly et Damien, nous mettrons comme d'habitude des flyers à disposition à la supérette PROXI.

La vente des pizzas de La Case a Gui a été un succès avec 200 pizzas vendues pour un bénéfice de 400€ pour l'APE.

EN PRÉVISION POUR 2021/2022 : VENTE DE MADELEINES BIJOU, OPÉRATION TICKETS DE CAISSE, VENTE DE PRÉFOUS, BIÈRES ET JUS DE POMME, LOTO DU 8 MAI, VENTE DE SAUCISSONS.

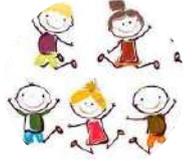
L'APE a encore et toujours besoin de votre soutien, alors n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance conviviale, pour l'intérêt de nos enfants.

Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook, par mail ape.amailloux@orange.fr, ou par la boîte aux lettres située à l'entrée de l'école maternelle.

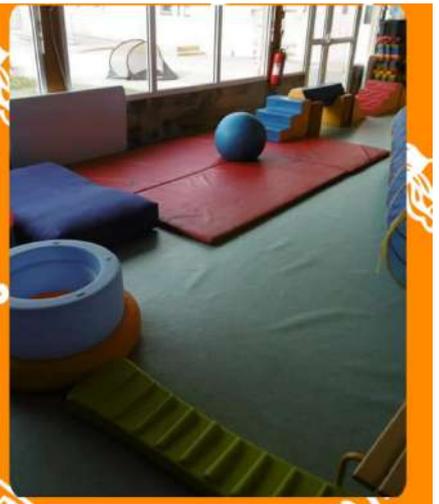
2022 arrive à grands pas : toute l'équipe de l'A.P.E. vous souhaite une bonne et heureuse année !

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)

Par Mickaël PICANTIN, président



Quelques photos !



CLUB SPORTIF AMAILLOUX

Par Romuald GRELLIER, président



La saison 2020-2021 n'a encore pas été à son terme, elle a même été plus courte que la saison précédente puisque nous n'avons joué que 4 matchs de championnat sur les 22. Nous avons arrêté cette saison début octobre par une victoire. La saison a été déclarée comme blanche pour les instances du football départementales et régionales ce qui fait que nous restons automatiquement en 4ème division. Cette saison tronquée ne nous a pas permis de réaliser toutes les manifestations que nous souhaitions faire mais nous avons quand même pu réaliser un concours de petits palets au stade mi-septembre.

Nous espérons organiser pour la saison prochaine un dîner dansant qui devrait se dérouler autour de mi-mars 2022 mais la date à ce jour n'est pas encore fixée. Cette nouvelle saison 2021-2022 a redémarré mi-septembre. Nos effectifs ont augmenté pour la 2ème année consécutive avec 44 licences pour 2 équipes. Comme quoi, la pandémie n'a pas découragé tout le monde.

Nous sommes heureux de nous retrouver tous ensemble autour du stade en espérant que cette saison aille au bout. Côté résultat, le début de saison n'est pas réussi avec seulement 1 victoire pour l'équipe 1 et 1 nul pour l'équipe 2 en 4 matchs joués pour chaque équipe. Mais j'ai tendance à penser que cela va s'arranger au cours de la saison et de l'enchaînement des matchs. Cette année, le bureau du club reste inchangé à l'exception d'une personne qui nous a rejoint et qui souhaitait s'investir dans notre club.

Ce bureau se compose des personnes suivantes :

- Romuald GRELLIER, Président,
- Annabelle GALLARD, Trésorière,
- Sylvain TALBOT, Secrétaire,
- David GUILLON, Arbitre officiel pour notre club,
- Emmanuel GALLARD, Julien CARDINEAU, Miguel BOUCHIERE, Alexis BOUCHIERE, Alexandre MOYNNEREAUX, Baptiste BRAUD, Fabien ROCHER, membres actifs.



Vive le
C.S.AMAILLOUX



**NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUS
DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !**



**N'HÉSITEZ PAS À VENIR
NOUS VOIR AU STADE !**

LE COMITE DES FETES

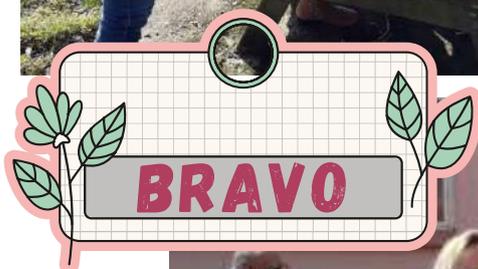
Par Marie-Laure AUGER, présidente



Dans le dernier bulletin où nous avons promis que les membres n'avaient pas dit leur dernier mot pour cette année 2021, malheureusement nous n'avons pas pu organiser beaucoup de festivités en raison de la crise sanitaire qui s'est prolongée.

Malgré tout, au printemps, une éclaircie des contraintes gouvernementales nous a permis de mettre en place un marché de producteurs locaux.

Le 2 mai, des tivolis se sont ouverts sur le parking à côté de la supérette et une douzaine d'exposants ont proposé leurs produits. Par chance, le soleil était avec nous et plus de deux cents amaliens et voisins ont profité du beau temps pour sortir et baguenauder devant les étals. Tous étaient ravis de se revoir et converser en respectant les règles de distanciation et sanitaires. Les heureux gagnants du quiz ont été récompensés avec des paniers de la supérette.



LE COMITE DES FETES

Par Marie-Laure AUGER, présidente



Fort de cette première expérience, le comité des fêtes tenait à planifier une soirée pour la fête nationale. Une date a été choisie : le samedi 17 juillet et le bureau s'est réuni plusieurs fois pour mettre sur pied une manifestation qui puisse être conviviale malgré les contraintes.

Là aussi, le temps s'est montré très clément et un repas « moules – frites » installé sur le parking du restaurant s'est déroulé dans la bonne humeur et accompagné de chansons rythmées par l'orchestre proposé par Yannick Boche.

Après le repas, les 250 participants se sont déplacés vers le Prieuré où déjà un bon nombre de spectateurs attendaient. Un spectacle de feu du groupe Instinct – Spectacle de lumière et artifices, pyrotechnique, dans lequel les danseuses maîtrisent le feu avec grâce et précision, a été proposé à la tombée de la nuit. L'assistance a été agréablement surprise de ces jolis effets de lumière et de danse.



Depuis le 17 juillet, rien n'a été mis au point mais le comité a prévu dernièrement de relancer la marche nocturne et gourmande de Noël. Elle est prévue le 17 décembre et nous espérons que l'interruption de cette activité n'entravera pas l'enthousiasme et le dynamisme des marcheurs.

L'association tient à remercier les élus, le personnel communal et les bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de ces festivités.

En espérant pouvoir réorganiser de nombreuses fêtes, nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

La présidente, Marie-Laure AUGER



CLUB AMAILLOUX DETENTE

Par Jean-Michel LUMINEAU, président



Quelle année ! Nous avons espoir que tout revienne comme avant, une vie de retraité bien réglée, au chant du coq !! Mais la pandémie en a décidé autrement.

Nous n'avons pas fait d'assemblée générale cette année, nos membres assez prudents dans l'ensemble sont restés chez eux. D'autres se sont retrouvés à 4 ou 6 pour jouer et partager un bon moment et quelques uns ont rejoint la maison de retraite. J'espère que les uns et les autres ont vécu des moments agréables pour garder le moral et cette envie de revenir participer à nos animations. Je sais aussi que les petits enfants vous ont occupés dans le jardin avec cet été propice aux fleurs et aux promenades.

Nous avons continué malgré tout et suivant le contexte sanitaire en place à arpenter notre commune en petits groupes, appréciant les chemins toujours entretenus, le petit pont de Jussay, le passage sur le bord de l'Etang de la Sablière, les fleurs à Puyravault et ailleurs, les changements à l'Epînay, le tour de l'Etang mais sans les exercices sportifs et toujours nos vieilles pierres, de la Haute Roche à Fourchelimier, Fougerit, Tennessus, le bourg avec le bas et le haut Château ainsi que les rencontres appréciées avec le personnel communal au détour d'un parterre ou d'un endroit à entretenir. Vraiment notre commune vit et nous avons toujours plaisir à la découvrir et la faire découvrir.

Nous avons eu le plaisir de pouvoir aller pique niquer à la Chapelle Saint-Laurent le 17 juin découvrant les chemins autour de Pitié. Nous avons terminé la journée sous un abri communal à jouer à la belote et au tarot. Les enfants de l'école toute proche nous ont divertis sous la pluie, en vélo ou course à pied. La vie...





CLUB AMAILLOUX DETENTE

Par Jean-Michel LUMINEAU, président



Notre grande joie pour une douzaine d'entre nous, aura été d'accompagner les enfants des écoles, classe par classe sur les chemins d'Amailoux les 4 et 5 mai. Marie Laure a reçu les classes à Fougerit pour une visite extérieure du château, merci à elle.

Les 7 et 10 mai, peut-être nous avez-vous croisés, des enfants ravis et les grands parents que nous sommes, avons été comblés par leur gentillesse.

Le 18 juin, nous avons remis ça, avec la découverte de l'élevage de chèvres de Valérie à la Roche, passage par la haute Roche et l'Épinay. Les petits sont passés par le Chemin vert et Fougerit et ont admiré les brebis, les agneaux et les vaches de Jean-Michel et surtout les petits chats en attente de caresses. Tout ce petit monde s'est retrouvé pour un pique-nique qui fut très apprécié de tous.

Les petits marcheurs n'étaient même pas fatigués de retour à l'école ! Merci vraiment aux enfants, à l'équipe enseignante et accompagnants et merci à Valérie et Jean-Michel pour leur implication.

Le 1er juillet, nous avons accompagné pour un parcours d'orientation en forêt de Secondigny les deux classes de grands. Chargés de les orienter dans la bonne direction, nous avons vécu la matinée aux cris et rires des enfants dans la forêt.





CLUB AMAILLOUX DÉTENTE

Par Jean-Michel LUMINEAU, président



Comment ne pas recommencer cette nouvelle année scolaire 2021-2022 ?

Ce fut fait le 21 octobre avec les grands. Le chemin nous a conduit à l'Épinay où Julien le propriétaire des lieux et Marie propriétaire de chevaux, ont fait découvrir les animations et le travail autour des chevaux.

Un grand merci à eux pour le temps donné.

Le 1er décembre, nous prendrons du temps avec les petits de la maternelle pour découvrir autre chose et il reste du travail à faire !



L'année se termine donc, sachons trouver les bons mots, les bonnes actions, les bonnes rencontres qui vont nous permettre de nous relancer hors des dédales de cette pandémie.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année et espérons vous revoir nombreux le mardi matin à la marche à 9 h 30 et le jeudi à 9 h sur la place du restaurant et le jeudi après-midi 14 ou 14 h 30 à la salle de la Futaie ou la salle du bas suivant disponibilité.

A TOUS UN TRÈS GRAND MERCI ET À BIENTÔT, JE L'ESPÈRE.



***L'assemblée générale aura lieu
le jeudi 13 janvier à 14h à salle polyvalente du bas.***



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SPORTS - LOISIRS

Par Jean-Michel LUMINEAU, président



Nous avons repris avec beaucoup d'entrain, nos séances de Gym du vendredi matin, sous la houlette de Morgan. L'année 2020-2021 nous ayant chahuté dans nos activités avec la fermeture des salles, nous avons pu avec beaucoup de plaisir nous retrouver dehors devant la salle d'Adilly, une bonne partie de la fin de l'année scolaire.

Ce fut différent avec le masque en distanciel, mais vraiment agréable, ayant bénéficié à chaque fois du soleil. Morgan a su encore nous motiver pour ces temps de bien-être.

Pour cette rentrée, 22 adhérents vont donc bénéficier de cette activité. 70 euros sont demandés pour l'adhésion au GESA et à la Gym volontaire.

Les 4 communes nous accompagnent aussi financièrement et matériellement.

Un grand MERCI à elles ! Nous restons à votre disposition pour vous accueillir pendant 3 séances gratuites afin de découvrir et peut-être continuer avec nous : ballons, élastiques, cerceaux, relaxation, exercices musculaires et respiratoires, tout y est pour passer un moment de bien-être.





L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Par Maurice PLAQUET, président



Toujours active l'association des donneurs de sang CHICHE AMAILLOUX a continué ses actions en 2021 pour sensibiliser le public à donner son sang dont les hôpitaux ont de plus en plus besoin, notamment en raison de la COVID qui a fait chuter le nombre de donneurs.

Pour rappel, le besoin journalier national en poches de sang est de 10 000 en 2018. Les Deux Sèvres ont permis de collecter 23 000 poches, ce qui représente un peu plus de 2 jours du besoin journalier national.

UNE POCHE DE SANG PEUT SAUVER 3 VIES



Le sang est composé notamment :

- des globules rouges utilisés suite à un accident, une hémorragie, un cancer. Leur durée de vie est de 42 jours,
- du plasma nécessaire aux malades atteints de cancers ou de maladies du sang, aux grands brûlés et à la fabrication de médicaments,
- des plaquettes utilisées pour colmater les saignements des hémophiles, la chimiothérapie. Leur durée de vie est de 5 jours entre 20 et 25°,
- des globules blancs qui défendent l'organisme contre les virus,
- etc.

Au cours de l'année 2021, 3 collectes ont pu être organisées par l'association:

- 3 février 2021 : 67 présents, 64 personnes prélevées dont 2 nouvelles
- 30 juillet 2021 : 77 présents, 74 personnes prélevées dont 8 nouvelles
- 21 octobre 2021 : 77 présents, 75 personnes prélevées dont 2 nouvelles
- Une avait été prévue le 12 mai mais a été annulée par l'Etablissement Français du Sang

MERCI!

CES COLLECTES ONT PERMIS DE RECUEILLIR UN TOTAL DE 213 POCHE DE SANG ET D'ACCUEILLIR 12 NOUVEAUX DONNEURS.

Un GRAND MERCI à ces personnes qui consacrent un peu de leur temps pour sauver des vies.

A l'issue de chaque don une collation sous forme de repas complet était auparavant servie par les membres de l'association, ce qui permettait d'accroître une convivialité tant recherchée. Malheureusement, en raison des mesures sanitaires imposées par la covid cette collation s'est transformée en un mini plateau sous film. Espérons que ces contraintes disparaissent au plus vite !



Parallèlement aux collectes l'association a renouvelé ses actions de sensibilisation auprès des classes de CM1 et CM2 des écoles d'AMAILLOUX et de CHICHE. Elles ont eu lieu le lundi 18 octobre à AMAILLOUX le matin et à CHICHE l'après-midi. Ainsi 80 enfants et leurs enseignants ont pu voir un film d'animation sur le rôle du sang dans le corps humain et la nécessité de participer aux différentes collectes de sang. À l'issue de ces projections les élèves ont pu poser des questions auxquelles les animateurs ont bien volontiers répondu puis des petits cadeaux leur ont été offerts.

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Par Maurice PLAQUET, président



A NOTER

POUR 2022, L'AMICALE VA POURSUIVRE SON ACTION EN ORGANISANT 4 COLLECTES :

- mercredi 2 février de 16H à 19H à CHICHE,
- jeudi 5 mai de 16H à 19H à CHICHE,
- mercredi 31 août de 16H à 19H à AMAILLOUX (si accord de l'EFS),
- mercredi 28 décembre de 16H à 19H à CHICHE.

**N'OUBLIEZ PAS,
LE SANG C'EST PRESQUE RIEN
QUAND CELA VA BIEN
MAIS C'EST BEAUCOUP QUAND
CELA VA MAL !!!**



Par ailleurs, l'association a tenu un stand sur le marché des producteurs qui a eu lieu le samedi 13 novembre 2021 à AMAILLOUX près du magasin PROXI.

A cette occasion, le public a pu obtenir des informations et réponses sur la nécessité de donner son sang.



NOVEMBRE 2021 – RÉUNION SEMESTRIELLE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES DONNEURS DE SANG



LES RANDONNEES GATINAISES

Par Jacky PRET, secrétaire



2021 : Notre rendez-vous prévu à Viennay n'a pu avoir lieu pour les raisons que vous connaissez. Mais l'association « Randonnées Gâtinaises » est restée active et n'a pas cessé de réfléchir au programme 2022. Le spectacle, déjà écrit avant le confinement, est fin prêt pour vous être proposé, toujours à Viennay, fin juin début juillet 2022. Il s'intitule "Un futur imparfait (C'est pas si simple)". Les dates sont déjà fixées :

- **Vendredi 25 et samedi 26 juin 2022**
- **Vendredi 1er, samedi 2 juillet et le dimanche 3 juillet**
- **Vendredi 8, samedi 9 juillet (et éventuellement dimanche 10 juillet en cas de besoin)**

Les intéressés peuvent s'inscrire à l'adresse suivante : spectaclerandos@gmail.com

L'ASSOCIATION A REMIS UN CHÈQUE DE 1.000 € EN FAVEUR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER EN NOVEMBRE 2021.

Nous n'oublions pas les randonneurs, d'autres balades en Gâtine leur seront proposées :

- **Amailloux : 23/01/2022**
- **Chapelle Bertrand : 20/03/2022**
- **Saint Germain : 15/05/2022**
- **Viennay : 9/10/2022**
- **Lageon : 27/11/2022**



Il va sans dire que nous nous adapterons aux réalités et aux règles sanitaires en vigueur à ce moment-là. Nous souhaitons vraiment vous revoir pour partager un bon moment de convivialité avec vous et tous les randonneurs et acteurs des Randonnées Gâtinaises.

LE FOYER DES JEUNES

Par Lenny BRACONNIER & Salomé BRESCIA, co-présidents



Le groupe des jeunes Amaliens et Amaliennes membres du Foyer des jeunes de la commune a tenu son assemblée générale ordinaire dans la salle polyvalente, en présence de Nathalie Brescia, maire de la commune, d'une partie du conseil municipal, d'Othello Ravez, référent jeunesse pour le secteur de Parthenay, et des représentants des associations locales.

L'année écoulée a été en demi-teinte pour cette junior association qui a vu le jour à la fin d'octobre 2020, mais qui n'a pu dérouler le programme d'actions qu'elle s'était fixé, compte tenu des aléas et des contraintes sanitaires. Certes, ils sont tous un peu déçus, mais ne baissent pas pour autant les bras, surtout après avoir entendu les paroles du maire qui, avec la municipalité, soutient ce projet.

BUREAU DU FOYER DES JEUNES :

- co-présidents : Lenny Braconnier et Salomé Brescia
- trésorières : Anaé Boche et Maïlys Guillon
- secrétaire : Eloïse Pérochon
- chargées de communication : Carla Jenot et Maéline Ménard
- chargé des sports : Matéo Brescia

**"crédit Luc GUIGNARD/CLP
NRCO Parthenay" - 19/07/2021**

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

Par Joël GUILLON, président



2021, une année toujours sous le signe Covid avec un 8 mai commémoré par seulement quelques personnes masquées. L'Assemblée Générale est avancée au samedi 4 décembre à 10h30 pour pouvoir mieux préparer les commémorations de 2022 avec les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie.

Nous pensons en février honorer la mémoire de Bernard COULAIS, mort au combat quelques semaines avant le cessez-le-feu du 18 mars 1962 officialisé par les accords d'Evian.

L'union locale compte aujourd'hui 20 adhérents dont la moitié de soldats de France. Toute personne ayant effectué le service militaire ou accompli la journée JDC ou une période SNU peut adhérer.

BUREAU :

- Président : Joël GUILLON
- Vice-président : Robert GUILLON
- Trésorier : Bernard GOUDEAU
- Secrétaire : Corentin LUMINEAU



LA BIE QUI CHANTE

Par Monique MARILLEAU, présidente



Après plus d'une année de vide, la chorale peut enfin reprendre les répétitions à la salle de Saint-Germain-De-Longue-Chaume.

Les 25 choristes se retrouvent le lundi de 20h30 à 22h avec un réel plaisir de chanter. Nous avons accueillis cette année 5 nouvelles choristes, nous faisons appel aux hommes qui aiment chanter pour renforcer le groupe basses et ténors et c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Notre répertoire va s'enrichir et nous espérons vous le présenter dans l'année. Nous vous en informerons au fur et à mesure que les dates seront fixées.

L'ensemble de la chorale tient à remercier les communes d'Adilly, de Fénerly, d'Amilloux pour leur contribution et la commune de Saint-Germain-De-Longue-Chaume pour la mise à disposition de la salle.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : 06 06 48 36 57

La présidente, Monique Marilleau



ON EST DANS LES TEMPS

Par Sébastien BRILLANCEAU, président



Une nouvelle année vient de se clôturer pour notre association « On est dans les temps » avec un bilan qui nous semble assez positif.

L'an passé, comme évoqué dans le précédent bulletin communal, nous avons procédé à un ré-empoissonnement de l'étang communal en y ajoutant 150 kg de carpes, 50 kg de gardons et 12 kg de carpeaux.

Cette année, la crise sanitaire nous a quelque peu épargnés et nous avons pu réaliser l'ouverture de la pêche dans l'étang le week-end du 27 mars. Cette ouverture aurait dû être accompagnée du lâcher de truites mais malheureusement la situation sanitaire ne nous l'a pas permis.

En 2021, nous avons vendu 123 cartes journalières ainsi que 5 cartes annuelles, une légère baisse pour les cartes journalières par rapport à l'an passé qui s'explique très probablement par un été maussade.

Pour la première fois, nous avons pu réaliser la pêche de l'étang communal afin de savoir où nous en étions sur la population de poissons dans l'étang. Nous avons pu nous rendre compte que beaucoup de poissons se prenaient puisqu'il nous restait un total de 108 carpes (~ 320kg) , ~ 150 kg de gardons, ~ 25 Black Bass ainsi que quelques tanches et brèmes mais plus de brochet.

Nous avons aussi constaté qu'en fin de saison, il restait encore du poisson mais peut-être pas suffisamment pour contenter nos fidèles pêcheurs.

Donc pour améliorer notre fin de saison, un ré-empoissonnement plus conséquent sera réalisé pour la prochaine saison afin de satisfaire encore plus de pêcheurs.



TARIFS :

CARTE JOURNALIERE :

- 5€ pour les Amaliens (à partir de 17 ans)
- 6€ pour les personnes hors commune
- 3€ pour les jeunes de 12 à 16 ans
- Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte et muni d'une seule canne

CARTE ANNUELLE : 60 €

RÈGLEMENT INTERIEUR DONNÉ À CHAQUE ACHAT DE CARTE ET DISPONIBLE SUR PLACE

Bien entendu, nous remercions Damien et Charly (magasin PROXI - Amailloux) pour la vente des cartes journalières et annuelles. Pour rappel, un petit rayon d'articles de pêche est à votre disposition, n'hésitez pas à venir vous faire plaisir.

Pour conclure, nous tenions encore une fois à remercier très chaleureusement la municipalité pour toute l'aide apportée tout au long de l'année et tout particulièrement lors de la pêche de l'étang afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions. Nous remercions aussi l'ensemble des personnes venues nous apporter leur aide précieuse pour le bon déroulement de cette journée sous un formidable soleil.





CLUB DE TAROT

Par Bernadette LUMINEAU
& Michel MERCERON, co-présidents



L'année 2020 avait bien commencé avec plus de quarante inscriptions mais malheureusement après notre soirée d'assemblée générale et le repas des taroteurs, nous avons arrêté toute activité à cause de la crise sanitaire.

Nous avons dû annuler le concours prévu le 14 novembre 2020.

La crise ayant duré toute l'année 2020 et la moitié de 2021, le bureau avait programmé la gratuité des cartes d'adhérents pour l'année 2021. Mais en date du 9 octobre 2020, nous n'avons pas eu la possibilité de reprendre les soirées tarot et nous n'avons pas fait d'assemblée générale ni de repas en 2021.

A la réunion du 15 juillet 2021, le bureau a décidé de relancer les jeudis soirs de tarot à partir du 9 septembre (le 2ème et le 4ème de chaque mois) mais en présentant obligatoirement le pass sanitaire.

Deux séances ont eu lieu en septembre qui ont enregistré 15 personnes le 9 et 22 le 23 septembre.

Nous espérons que l'enthousiasme et la convivialité de ces soirées ramèneront nos fidèles joueurs.

Le concours est prévu le samedi 13 novembre 2021 à la salle d'Adilly et nos bénévoles seront prêts à vous accueillir.

Un concours interne aura lieu en mai 2022 ouvert à tous. Une plante fleurie sera offerte à tous les participants.

La réflexion pour améliorer nos rencontres, soit l'horaire, soit le jour afin de favoriser la venue de jeunes joueurs est toujours d'actualité. Nous verrons au cours de l'année 2022 si cela est possible.

Nous espérons fortement que les règles sanitaires seront moins strictes et permettront une reprise normale de ces soirées sympathiques.



EN ATTENDANT TOUTE L'ÉQUIPE DU CLUB DE TAROT VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2022.

Les membres restent inchangés et sont à votre disposition pour tout renseignement :





POUR LA PROTECTION DES BOIS D'AMAILLOUX-CHICHE

Par Claude VOUE, président



Association créée en 2003 suite au projet du centre d'enfouissement de déchets sur la commune d'Amailoux.

En 2021, la météo ne fut pas très favorable dans son ensemble. Mais s'il faut voir les choses d'un côté positif, la prédominance des vents de Nord-Est nous a permis d'éviter les nuisances provenant du Centre d'enfouissement. Espérons que l'hiver soit favorable au moins sur ce sujet ?

Les années se suivent et le site d'enfouissement continue de recevoir en moyenne 80 000 tonnes de déchets par an. Sa fermeture est théoriquement programmée en 2026, mais comme le projet du départ était largement surévalué au niveau des tonnages à enfouir, il restera encore un potentiel de stockage important. Nous avons de fortes présomptions pour que Suez-Environnement demande une prolongation afin de combler le site. La législation sur la gestion et le recyclage des déchets évolue dans les textes, mais sur le terrain l'application est souvent très longue à se mettre en place et les dérogations sont malheureusement courantes .

Depuis 2021, à la proposition de SUEZ environnement, la société Glauger-Expol a mis en place un jury de NEZ en Janvier 2021 (Enregistrement des odeurs journalières matin et soir et analyse des données) Les premières conclusions sur 4 mois = 24 jours d'odeurs soit une moyenne d'incidents tous les 2,5 jours avec une prédominance d'hydrogène sulfuré (Odeur d'œuf pourri).

Bien que réticente au jury de NEZ, notre association a accepté d'y participer via l'implication de certains de ses membres. Pour l'instant cette étude ne fait que confirmer les phénomènes météorologiques et atmosphériques que nous avons analysés comme vecteurs de propagations des odeurs suite à l'ouverture du site. Cette étude contribue à mettre en avant sous une forme officielle et plus approfondie scientifiquement les nuisances du CET, ce qui est un atout non négligeable, puisqu'elle conforte et légitime nos plaintes.

Si la situation sanitaire nous le permet, fin Janvier 2022, nous organiserons notre assemblée générale suivie du débat sur le devenir du site d'Amailoux.

Si vous souhaitez participer à cette étude, signaler des odeurs en provenance du site, merci de contacter l'association :

Boisamailoux@orange.fr

**tél : 05 49 72 43 99
ou 05 49 95 52 29
ou 06 38 98 76 04**

**Si vous souhaitez
soutenir l'association :
cotisation
5 euros/an.**



AU DELA DES APPARENCES

Par Magalie LOPES, présidente



Depuis le 19 juin 2020, l'association Au-delà des apparences a vu le jour... cette association est liée à l'association Miss Curvy France. Elle organise annuellement l'élection de Miss Curvy Poitou-Charentes et la Miss élue participera à l'élection de Miss Curvy France. Il s'agit d'un concours de beauté de grande taille qui encourage les femmes qui ont une taille de confection 42 et plus, à vivre une belle aventure humaine.

Les valeurs de Miss Curvy sont simples :

- Montrer aux jeunes filles et femmes dites rondes que l'appartenance au standard des magazines ne reflète pas la France de nos jours.
- Combattre toutes les formes de discrimination à raison de la corpulence physique.
- Promouvoir la beauté, le charme et l'élégance de jeunes filles et jeunes femmes dites rondes et de sélectionner les plus représentatives d'entre elles.

Nous ne faisons pas l'apologie des rondeurs, nous n'acceptons pas le dénigrement envers les femmes de corpulence différente. Cette association a vu le jour grâce au titre que j'ai obtenu le 20 janvier 2020 de Miss Curvy Poitou-Charentes 2019. Avec mon équipe, nous voulons continuer cette aventure en accompagnant des jeunes femmes à se sentir mieux dans leur corps et accepter leur reflet dans le miroir.

L'élection de Miss Curvy Poitou-Charentes 2021 s'est déroulée le 17 juillet 2021 à Chatillon Sur Thouet.

- Marine PERZO : Miss Curvy Poitou-Charentes 2021
- Laure YVIQUEL : 1ère Dauphine Miss Curvy Poitou-Charentes 2021
- Ludivine TOUGERON : 2ème Dauphine Miss Curvy Poitou-Charentes 2021

Marine, Miss Curvy Poitou-Charentes 2021, participera à l'élection de Miss Curvy France en avril 2022.

Le bureau est composé de :

- Présidente : Magalie LOPES
- Vice-présidente : Manon PELTIER
- Trésorière : Marine COURTOGIT
- Vice-Trésorière : Stéphanie MARCHETEAU
- Secrétaire : Cécile LAGES
- Vice-Secrétaire : Palmira LOPES

Membres : Justine BARON, Valérie LESAGE, Aimeline LESAGE

POUR NOUS CONTACTER :

Magalie LOPES : 06.87.13.16.86

Mail : poitoucharentes@misscurvy.fr

Facebook : Miss Curvy Poitou-Charentes



**L'ÉLECTION DE MISS CURVY
POITOU-CHARENTES 2022
AURA LIEU EN OCTOBRE 2022.**

LES ARTISANS & COMMERCANTS



BAUDOIN RICHARD

La Roche
05 49 63 77 11
Travail de
précision pour garages

AMBIANCE VARIETE

NIVAUT Nicolas
13 Rue des Acacias
06 85 23 54 74
Animations, anniversaires,
dîners dansants

ANGELE COIFFURE

2 Place de l'église
05 49 95 51 64
Salon de coiffure

GIRARD FABIEN
2 Lieu-dit Rivoli
05 49 95 51 02
Jointeur

AMAIlLOUX AUTO

2 Route de Fougérit
05 49 95 53 16
Ventes véhicules neufs
& occasions, motoculture

C & D SERVICES EPICERIE PROXI

D. Millérioux
1 grande Rue
05 17 31 62 89
Point Poste
Relai colis
Gaz - Presse

GONNORD ANTHONY

5 Allée Florion
05 49 95 50 32
06 52 82 96 50
Electricité, Plomberie,
Chauffage

Pension Canine De La Source Du Bois Bouquet

Amaillox
06 04 14 39 40
Pension pour chiens

GREBA

35 Rue des Ecoles
ZA des Rochers
05 49 95 14 82
Mécanique de précision

TRANSPORTS VINCENT

lieu-dit la Milleterie
05 49 95 53 45
Transport
routier, céréales,
benne TP, tautliner

LES ATELIERS DE LOLOTTE

8 Rue du Château Fougérit
05 49 94 39 84
Atelier de
cuisine pour enfants
& parents, animations

CHATFIELD JEREMY

Villebouin
05 49 63 52 12
Rénovation de maisons,
charpente, menuiserie

SITA CENTRE OUEST

Non renseigné

Les écuries d'Amaillox

L'Epinay
07 71 00 73 69
Pension pour chevaux

AUTHENTIK STUDIO

Manon PELTIER
06 99 83 41 51
Photographe

SARL DURANCEAU TRANSPORT

3 Les Soriettes
05 49 64 27 69
Location avec chauffeur,
transport 6x4, 8x4, bennes TP

SARL TCO SOLAR

ZA Le Rocher - Siège social :
10 place de la Joliette
13 567 Marseille
04.91.13.46.69
Ingénierie,
panneaux photovoltaïques

TP DU BOCAGE - M. RIVAUT

Lieu-dit les Sauzes
05 49 95 54 78
Travaux publics,
terrassements, fosses

ABORDIMMO
Mme SPILLING Anne
Villebouin
05 49 63 52 12
06 21 63 65 99
Immobilier

GUITTON GUILLAUME

Le Triolet
79350 Amaillox
06 95 07 08 98
cuisine, dressing,
revêtement de sol, peinture,
relooking

EARL LES FROMAGINES

1 La Roche
06 73 06 45 71
Fabrication
de fromages de chèvre

S.M.G.R. - M. VINCENT
16 Rue de la Touche
09 64 16 92 37
Agencement de lieux de vente

STATION DE LAVAGE OKI

ZA du Rocher
05 49 95 53 45
Lavage de véhicules

RUE DE LA PAIX

Marie-Laure AUGER
1 Place de la mairie
06 83 43 55 54
Immobilier

TITANOBEL
Non renseigné

PEROCHON SEBASTIEN

48 Grande Rue
06 83 36 93 11
Installation d'eau,
de gaz en tous locaux

MARIE HYPNOSE
Marie-Laure AUGER
1 Place de la mairie
06 83 43 55 54
Hypnose,
numérologue,
cartomancienne

LES CISEAUX D'EDITH
06 13 85 60 86
Coiffeuse à domicile

PEROCHON FREDY

7 Rue des Ecoles
05 49 95 13 45
Maçonnerie

TARIFS LOCATION DES SALLES MUNICIPALES



SALLE POLYVALENTE DU BAS

MANIFESTATIONS	SALLE	HIVER *		ETE *	
		intérieurs	extérieurs	intérieurs	extérieurs
Vin d'honneur	1 salle du bas + cuisine	50 €	70 €	40 €	60 €
Concours de cartes Organisation de jeux	1 salle du bas + cuisine	50 €	70 €	40 €	60 €
Repas froid	1 salle du bas + cuisine	50 €	70 €	40 €	60 €
Repas chaud	1 salle du bas + cuisine	50 €	70 €	40 €	60 €



Durée de la location : A la journée, pour une durée de 8 h.

Si une demande de journée supplémentaire est faite, le tarif sera majoré de 50%.

Location de la vaisselle : Un forfait de 20€ pour 80 personnes, seulement si la salle polyvalente est louée.

Vaisselle cassée : En cas de bris de vaisselle le tarif sera de :

- Assiette : 4,50 €
- Tasse, soucoupe, verre : 1,50 €
- Couverts : 0,50 €

* Tarif hiver : du 1^{er} novembre au 30 avril

* Tarif été : du 1^{er} mai au 31 octobre

Tables et bancs (location possible hors salle) :

• 5€ pour 1 table 2 bancs ou 6 chaises pour les amaliens.

• 8€ pour 1 table + 2 bancs ou 6 chaises pour les habitants extérieurs

Caution pour les deux salles :

Il sera demandé à chaque usager, une caution de **100 €** qui lui sera restituée en totalité si aucune dégradation n'a été constatée lors de la visite des lieux, ainsi que pour un entretien fait correctement. Dans le cas contraire, elle sera encaissée par la commune.

SALLE DE LA FUTAIE (maison des associations)

TYPES DE LOCATION	COUT DE LA LOCATION
Associations communales :	
• Réunion simple	Gratuit
• Vin d'honneur ou autre	Gratuit
Associations et organismes extérieurs :	
• Réunion simple	50 €
Particuliers :	
• Vin d'honneur	30 €
• Repas	50 €
• Utilisation à but commercial	50 €
• Chambre 1 ou 2 (la nuitée)	25 € en été* 30 € en hiver *

Nous vous rappelons que la musique devra être coupée à 2h du matin pour les 2 salles.



Gratuité des salles : seulement pour les **associations communales** et pour **les habitants de la Futaie**, (domiciliés du 1 au 10 Place de la Futaie, du 1 au 3 Allée de la Liberté et du 1 au 3 Allée de la Futaie), seule la salle de la Futaie est gratuite.

ETAT CIVIL

Depuis décembre 2020



Nicolas MUSSET et Edith BILLEROT
le 14 août 2021

Romane AUDEBAUD le 23 janvier 2021
Hynaël MAILLIÉ le 15 mars 2021
Maël BOUTET le 12 mai 2021
Lucas GUERINEAU le 17 mai 2021
Gaspard LIGOT OUVRARD le 20 juillet 2021
Joyce DUMAINE RIVALIÈRE le 28 octobre 2021
Abel SAVIN LAVAUD le 10 novembre 2021



Margaret MORO le 6 décembre 2020
Marie-Josèphe LIAUD le 4 février 2021
Bernard BRAUD le 26 février 2021
Jacky PEROCHON le 28 février 2021
Marie-Madeleine BONNET le 10 juin 2021
Marie ECALLE le 18 juillet 2021



MAIRIE D'AMAILLOUX



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 9h00 à 12h30

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h00



05 49 95 58 24



mairie-amailloux@cc-parthenay.fr



Mairie Amailloux - 79



8, place de la mairie - 79350 Amailloux



<https://amailloux.fr>



**Bulletin réalisé par la commission communication de la commune d'Amailloux
Décembre 2021**

Responsable de la publication, Delphine BOCHE, adjointe municipale